

N°284

Juillet - Août 2015

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Promenade forestière de Transinne	5
Exploration et inventaire des bords de Lesse (rive droite) de Houyet à Gendron-gare	7
Mini-session de printemps en Lorraine française dans la région de Dun-sur-Meuse	11
Autour de Marcourt, dans la vallée de l'Ourthe entre l'ermitage de Saint-Thibaut et l'arboretum Robert Lenoir	14
Prospection botanique dans la réserve naturelle Natagora des Spinets (On, Marche-en-Famenne)	20
Découverte de l'étang de Virelles ou les ingrédients pour une belle journée...	27
Chronique de l'Environnement	31
Informations	33
Bibliothèque	34

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Dimanche 28 juin	Promenade botanique	9h30 Parking de l'Eglise de Han-sur-Lesse	Dominique Champluvier et Arlette Gelin
Samedi 4 juillet	Prospection naturaliste contribuant à l'inventaire du Parc Naturel des Deux Ourthes, de Chifontaine à Gouvy. L'après-midi nous irions prospecter dans la vallée du Glain qui se trouve toujours dans le périmètre du Parc Naturel des Deux Ourthes. Toutes les compétences sont les bienvenues !	9h30 Eglise de Courtil (attention, ne pas confondre avec Bovigny)	 Nathalie Claux (PNDO, 061/21 04 02 du lun- di au mercredi) et Danny Klaessens
Samedi 11 juillet	Les restaurations écologiques du Projet LIFE Lomme (1e partie). Suivi évolutif des sites restaurés. Matériel nécessaire: bottes (milieux très humides).	9h00 Libin, parking devant l'église.	 Hubert Baltus 0496/621.401
Samedi 18 juillet	Prospection naturaliste dans la région de Wavreille. Il s'agira de parcourir certains Sites de Grand Intérêt Biologique, afin de contribuer à l'inventaire de leur patrimoine biologique. Certains d'entre eux n'ont plus été prospectés depuis longtemps (Biernauchamps, Spineusart, Hectais, ...).	9h30 Eglise de Wavreille	Daniel Tyteca et Marc Paquay
Jeu 23 juillet	Commission de l'Environnement. Bienvenue à tous !	20h00 Local de Chanly, rue du Tombois	 Philippe Corbeel
Samedi 1^{er} août	Sortie le long du RAVeL existant à Houyet. L'objectif de cette activité sera double : inventaires (de toutes sortes : bota, entomo, herpéto, oiseaux...) et rédaction d'une liste de conseils précis à donner à la Commune de Houyet pour l'entretien des abords du Ravel.	9h30 Ancienne gare de Wan- lin	Sandrine Liégeois 0478/97 90 80
Samedi 8 août	Observation des chauves-souris et papillons nocturnes dans la RN de Coputienne à Froidlieu. Au coucher du soleil et en début de nuit, nous tenterons de repérer les chiroptères le long des lisières et dans le bocage. Ensuite, nous installerons des lampes pour l'observation des papillons. NB : l'activité sera tributaire de la météo et elle pourrait se terminer vers 2h du matin).	20h30 Eglise de Froidlieu	 Marc Paquay
Samedi 22 août	Observations autour des carrières de kaolin.	9h30 Parking du Eurospace center, sortie E411 Transinne-Libin	Marc Paquay Denis Herman
Samedi 29 août	<u>En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi :</u> Mycologie sur le plateau ardennais dans les environs d'Oignies	9h30 Eglise d'Oignies (5670) (Viroinval)	Francy Moreau (071/84 32 04)
Samedi 29 août	Dans le cadre de la nuit européenne des chauves-souris : observation des chauves-souris au crépuscule et en début de nuit.	20h00 Ancienne gare de Villers-sur-Lesse	 Marc Paquay

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 5 septembre	Réserve naturelle du Cobri et environs. Nous proposons de poursuivre l'inventaire biologique de notre nouvelle réserve et de ses alentours immédiats.	9h30 Eglise de Ave	Daniel Tyteca
Samedi 26 septembre	<u>En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi :</u> Mycologie dans la vallée de la Molinee (la réserve naturelle de Sosoye et le vallon du Flavion)	9h30 Eglise de Sosoye à 5537 Sosoye (Anhée)	Francy Moreau (071/84 32 04)

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !

Prochaine réunion du Comité proposée le mercredi 5 août 2015 (19h00).

(*) Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 Activité spécialisée Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation			 Attention changement !

IN MEMORIAM

Notre ami français Roland Behr nous a quittés ce 15 juin. Il était âgé de 98 ans et résidait à Charleville. Les plus anciens d'entre nous se souviendront avec émotion de la forte personnalité de Roland. Il était membre de notre Association depuis de nombreuses années et était également membre actif de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes (France). Il nous a guidés avec enthousiasme et compétence lors de nombreuses excursions (plus d'une vingtaine!) entre mai 1978 et juillet 2004, principalement dans les Ardennes françaises, mais aussi dans le Laonnois, en Haute-Marne, et même dans la région volcanique de l'Eifel. Excellent botaniste, doué d'une mémoire prodigieuse et d'un sens pédagogique remarquable, il nous a fait également découvrir avec passion l'architecture religieuse de sa région lors de week ends « culturels » mémorables. Jusqu'à ces derniers temps, dans sa maison de retraite, il continuait à s'intéresser avec curiosité à la microscopie des diatomées et des algues...

Merci, Roloand, pour tout ce que tu nous as apporté !

Pierre Limbourg

ERRATUM

Page 17 du Barbouillons 283

Un incident technique a compromis la bonne présentation de la page 17 du Barbouillons précédent. Nous vous prions de nous en excuser et vous proposons ci-dessous la page dans sa version originale.

Nous nous dirigeons d'emblée vers le petit bâtiment abritant le captage de la source de Tridaine (point n° 2). Comme le captage est effectué ici, c'est bien l'Abbaye qui est propriétaire de l'eau, dont elle se sert pour produire la célèbre Trappiste, et dont elle distribue une partie importante à la ville de Rochefort, le surplus retournant au Biran, de façon à maintenir l'équilibre hydrologique. En période de sécheresse, il arrive parfois que la quantité d'eau ne suffise pas à alimenter les besoins de la ville, qui doit alors faire appel à des apports extérieurs auprès de la SWDE (Société wallonne des Eaux).

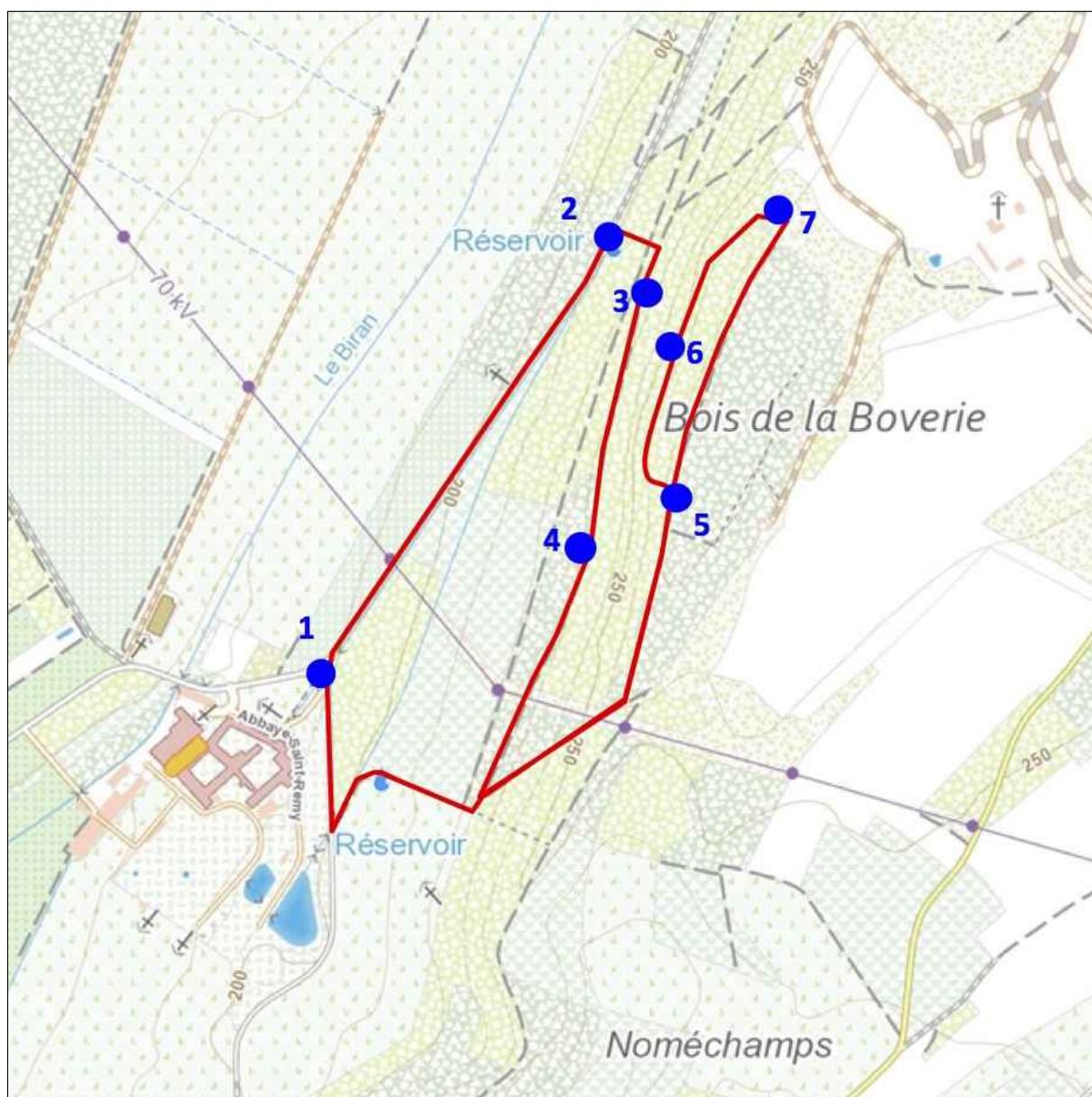


Figure 1. – Notre itinéraire du 21 mars. 1 – Point de départ ; 2 – Captage de Tridaine ; 3 – Galerie de Tridaine ; 4 – Coup d'œil sur la végétation ; 5 – Limite de la carrière ; 6 – Bas-fourneaux et orchidées ; 7 – Panorama sur la carrière, la Famenne et Havrenne (fond de carte : Institut Géographique National, <http://www.ngi.be/topomapviewer/public>).

Samedi 11 avril

Promenade forestière de Transinne

CLÉMENT CRISPIELS

Huit courageux se retrouvent à la Barrière de Transinne sous un ciel très bas, presque à la pluie, mais, heureusement compatible avec une belle observation forestière.

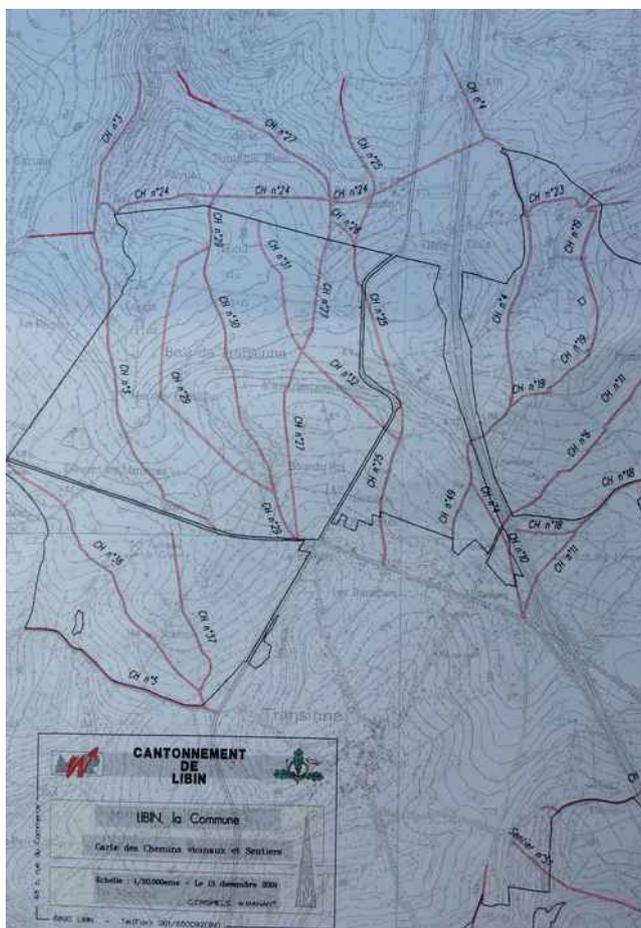
La forêt est le thème principal de la balade, sa gestion, l'organisation de ses coupes, le sauvetage difficile d'essences nobles, sensibles au gibier (chênes, érables) ou héliophiles (pins sylvestres). Un second thème est la (re)connaissance des sentiers et chemins publics, délimitant historiquement les antiques lieux-dits.

C'est par eux que nous commençons, en empruntant l'important chemin n°3, cent mètres plus bas que la **Barrière**, connu sous le nom de chemin de Resteigne. Le parcours grimpe d'abord entre les lieux-dits **Devant le Foy** à droite, et **Hez et Suette** à gauche. Au passage on relève à droite, les vieux pins sylvestres parmi les vieux épicéas, heureusement conservés et donc très éclaircis. A gauche (on devrait dire **les Haies** ?), c'était un très vaste taillis traité sous cette forme durant un siècle au moins, pour les besoins de chauffage des habitants et ceux des tanneurs. Ce « régime » du taillis fait dorénavant partie du passé et est remplacé par une futaie pleine d'essences plus productives, feuillues ou résineuses, éduquées en futaie pleine.

Après avoir traversé la R.N. allant de la **Barrière** à **Hamaide**, nous entrons dans le grand massif ininterrompu de Gedinne à St Hubert. A notre gauche, **les Minières** d'où l'on tirait le minerai de fer. A droite, au début, les traces du chemin n°3, oublié dans les fourrés, nous obligent à emprunter la grand-route, cadeau de notre impératrice Marie-Thérèse vers 1768. Long parcours dans les pessières de différents âges, montrant l'intérêt écologique des longues révolutions, et, a contrario, les nuisances très stérilisantes des jeunes pessières.

Après 1,5 km, toujours sur le chemin n°3, nous suivons, sur la droite, une des têtes de source du ruisseau n°114 du **Ry de Glan** et la **Fagne Marguerite Jean Dour**, enclave privée patiemment acquise par quatre propriétaires grâce à la commune de Libin. Puis, à gauche, les hauteurs (450 m) de **Devant La Fange** en cours d'échange entre la commune et la propriété voisine Lhoist. Nous entrons pour un bon moment dans ce domaine assez prestigieux nanti d'une longue histoire : longtemps partie (400 ha) du Domaine de Mirwart dont il s'est détaché au XIXème siècle, la partie centrale devint propriété de la famille Delaunoit au XXème siècle, avec un château-chapelle bien caché, surplombant un étang pittoresque qui rassemble les deux branches du **Ry de Glan**. S'y trouve également la ferme du **Bestin** que nous verrons dans un moment. Puis, au milieu du siècle,

l'ensemble fut démonté en une partie sud acquise par la famille Neirinckx-Hye et une partie est acquise à la veuve Victor Hye. Enfin, il y a une quarantaine d'années, il fut à nouveau réuni par l'industriel Léon Lhoist suivi de son fils Raymond. Actuellement, nous sommes chez le fils de ce dernier, aidé par son fidèle et redoutable garde-chasse Merci.



En descendant doucement, la vallée du **Ry de Glan** se creuse joliment. Nous arrivons à hauteur d'un autre chemin public célèbre, le n°24, allant de Hamaide (Redu) à Mirwart, souvent emprunté par les châtelains et la domesticité au XVIIIème et XIXème siècle. Ce chemin est commun durant 100 m. avec le n°3 sur lequel nous sommes. L'endroit est un site très calme, de haute valeur

cynégétique, sanctuaire où le touriste n'est pas le bienvenu..., lieu-dit **Les Longs Prés**, évocateur des pratiques anciennes de prés fauchés en fond de vallée et très enrésinés par les privés après la dernière guerre.

On quitte la direction sud-nord vers Resteigne et on oblique brutalement vers l'est (Mirwart) sur le chemin n°24. Nous franchissons un gué et remontons en zigzaguant dans les pessières privées. Mr Merci n'aime vraiment pas notre présence mais une récente altercation avec notre guide de ce jour a permis de solutionner le problème, du moins momentanément. Sur le plateau très enrésiné, c'est **Le Fayge**. Le chemin se rectifie. On croise un superbe layon de chasse, ce qui nous incite à discuter des droits et devoirs de chacun sur chemin public traversant les propriétés privées. Après un léger sommet, nous traversons le **Bois de la Fontaine Elie**, fontaine qu'on atteint à la sortie du bois. Longue ligne droite pour aboutir à une robuste barrière métallique, conflictuelle, heureusement dégarnie de son cadenas. Sans trop le voir nous avons aussi croisé deux autres chemins n°25 et 27 de l'atlas (voir plan).

On arrive à la ferme du **Bestin** précitée, à l'architecture mystérieuse, le long de la route Transinne-Tellin. On la remonte dangereusement durant 200 m. puis on tourne à gauche dans un chemin macadamisé tranquille pour passer sous la bruyante autoroute E411. C'est la seule coupure majeure du grand massif forestier allant de Gedinne à St-Hubert. Après le pont, nous discutons à propos du bassin d'orage protégeant au loin la pisciculture provinciale. Il est 12h30. Nous pique-niquons sous un abri de traqueurs.

Nous sommes à un jet de pierre des discrètes tombelles celtiques de **Petite Taille**. On retrouve le bois communal de Transinne et la direction nord-sud vers le retour. C'est un nouveau chemin public, le n°4, de Transinne à Tellin. Comme le chemin n°3 longuement suivi, il franchit courageusement le talus ardennais, entre Calestienne et plateau de Libin. Il mérite aussi tous nos égards comme patrimoine historique.

On traverse d'abord une jeune pessière de 20 ans, camouflant malheureusement des pins sylvestres que les propriétaires ne veulent plus car ils ne valent plus rien : il ne faut plus de bois de mine... De plus, les essences de lumière comme le chêne et le pin sylvestre ne sont pas commodes et luttent à arme inégale contre le hêtre et l'épicéa, sciaphiles.

On remonte le plateau, doucement, laissant **Alloimont** (trois orthographes) à notre gauche avec les captages de Tellin bien cachés. Puis nous frôlons les **Goutelles**, ancienne enclave de Villance dans Transinne, solutionnée par la fusion des communes et couverte d'une heureuse hêtraie. Cette futaie a du mal à lutter contre la surdensité de gibier. Seule solution, l'engrillagement peu sympathique de plages de un ou deux hectares ou les lamentables corsets individuels, surtout de jeunes chênes, dorénavant trois ou quatre fois plus chers à la plantation, écots inavouables à concéder au chasseur pour sauver l'avenir de la forêt. Au passage notons que **Goutelle** est un superbe toponyme pour évoquer les mille naissances du ravissant ruisseau de **Pierre au Charme**, affluent du **Marsoul**.

Dernière réflexion sylvicole : à notre gauche une pessière de 1941 et à notre droite une hêtraie-chênaie plantée en 1927. Deux formules forestières artificielles (futaies équiennes). Les résineux valent 70 €/m³ en éclaircie et encore plus en mise à blanc. Les feuillus, plus âgés de 14 ans, en sont encore au stade de bois de chauffage c.à d. à 20-25€/m³... Que faire ? Les marchands de bois aiment pointer cette situation à toutes les occasions.

Arrêtons de dissenter. On quitte le chemin n°4 pour remonter les bois de Villance dans le superbe désordre de la forêt jardinée, encore plus interpellante aux yeux du promeneur ordinaire, au vu de la coupe principale et de l'exploitation. Ne nous affolons pas. Le service forestier sait ce qui se passe et veut sauver la noblesse de ce régime. Si le grand gibier était en communion avec la capacité d'accueil naturelle, ce serait le paradis. Si le public savait l'effort caché du service forestier pour régénérer la hêtraie dans certaines situations... Avec une densité raisonnable de gibier, on obtient une régénération naturelle gratuite et abondante, assurant en permanence toutes les classes d'âge sans ces tristes trous de 30 ou 40 ans que nous allons léguer à nos enfants, visibles quoi qu'on fasse, jusqu'en 2100... Notre guide doit conclure. Cela va déjà mieux mais le mal est fait.

On est un peu fatigué. Nous arrivons à la **Croix de Bois**, où on croise la route bétonnée de Transinne à Smuid. Puis à travers la **Virée Derrière les Baraques**, nous retrouvons à notre droite la **Fange Marguerite**, ou **Fange Mariette**, bien défendue par les Natus (projet Life), menacée par le gigaprojet Idelux (hôtel 5 étoiles et 20 ha d'urbanisation haute gamme) et ses eaux usées déflorant la virginité du ruisseau du Marsoul, à ce jour mal protégé.

On retrouve la civilisation vers 16h autour d'un bon verre de bière dans la cafeteria du Space Center. Merci aux participants et au partage des points de vue.

Dimanches 26 avril et 31 mai

Exploration et inventaire des bords de Lesse (rive droite) de Houyet à Gendron-gare

MARC PAQUAY

Dernièrement, notre Commission de l'environnement a évoqué l'étude de faisabilité d'une liaison vicinale (RAVeL) entre Houyet et Anseremme le long de la Lesse. On croit rêver : créer une voirie dans une si belle vallée en détruisant des sites aussi fragiles ? Le naturaliste ne peut rester insensible à un tel projet de destruction. Je crois que c'est dans de telles situations qu'il est impératif de démontrer les richesses naturelles en place pour éviter un gâchis. D'un commun accord, nous avons organisé deux sorties sur le site, afin de décrire le terrain pour palier la pauvreté d'informations biologiques publiée sur ce secteur. Notre objectif est d'apporter des arguments pour la préservation de ce magnifique secteur de la vallée de la Lesse.

Le projet de RAVeL entre Houyet et Anseremme, déjà quelque peu ancien, refait surface. Il avait déjà fait l'objet de plusieurs courriers échangés avec l'Administration en 2006. Les naturalistes s'étaient rendus sur place en novembre 2005 et en janvier 2006 pour évaluer l'impact de travaux le long des rives sur le milieu naturel (voir aussi Barbovillons n°278). Il va sans dire que l'idée-même d'aménager cet endroit paraît farfelue car « ravéliser » ce tronçon reviendrait à entreprendre des travaux gigantesques et coûteux (il n'y a ni ancienne assise de chemin de fer, ni chemin de halage...). Néanmoins, nous constatons une volonté politique de faire aboutir ce projet.

Le tracé entre Houyet et Gendron, soit environ 8 kilomètres, est la partie la plus sensible sur le plan naturel. La portion de Gendron-gare à Chaleux prévoit un aménagement sur une petite voirie existante et présenterait dès lors un impact moindre sur l'environnement. Notons quand même que la voirie envisagée en aval de Chaleux présenterait des risques pour des reptiles menacés ...

Vu la nécessité d'observer le milieu attentivement pour disposer d'informations botaniques et phytosociologiques de base (1) et vu la longueur de l'itinéraire, nous avons réalisé deux journées complètes d'observations en scindant le tracé : la première, pour la partie amont, le 26/4/2015 à partir du pont de Houyet et la seconde, le 31/5/2015, dans une partie aval au départ de Gendron-gare.

Ces inventaires constituent un premier aperçu, une façon de décrire prioritairement et rapidement les portions les plus intéressantes sur le plan biologique. Nos observations devraient permettre d'analyser les risques de destruction d'éléments de cet ensemble naturel splendide (repris dans le réseau Natura 2000). Nos inventaires devraient être peaufinés par la suite, à d'autres saisons et de façon plus approfondie, notamment pour appréhender tous les groupes biologiques ... Il est évident que cela demande beaucoup de temps et que nous ne pouvons y travailler que selon nos moyens, nécessairement limités dans le cadre amateur ...

26/4/2015 - 1ÈRE PARTIE :

DE HOUYET AU BOIS DE MOINI ET « BIÈRTÔTCHAMP »

Au départ du pont de Houyet, nous empruntons le chemin allant vers la confluence de l'Ywoigne. Ce chemin, propriété de la Donation Royale, longe la Lesse par sa rive droite en présentant un versant rocheux assez abrupt constitué de grès-schisteux (« Su Bannet »).

D'un point de vue géologique, l'itinéraire parcourt les affleurements schisteux de la Famenne septentrionale composés de schistes gréseux et de psammites avec, progressivement ou ponctuellement vers la fin du parcours, des calcaires du Viséen inférieur propres au Condroz. Pour rappel, nous nous trouvons sur le versant sud du Synclinorium de Dinant.

Dans la première partie du parcours, près de la cascade dite de la « Pisse-vache » se trouve une belle station de *Geranium lucidum*, plante très peu courante en Famenne. Les rochers près de la cascade sont colonisés par une végétation acidiphile constituée principalement d'orpins et son cortège (la végétation du rocher reste à inventorier en détail). Aux abords de l'écoulement, nous observons une salamandre tachetée dont c'est le milieu adéquat.

Peu avant la « Halte d'Ardenne », ancienne gare Royale de l'époque de Léopold II, on contacte la lunaire vivace (*Lunaria rediviva*) espèce des bas de versant de l'érablière de ravin. Nous retrouverons cette plante sur tout le parcours jusqu'à Gendron, de même que des fougères caractéristiques des rochers et bas de versants ombragés : *Polistichum setiferum* et *P. aculeatum*, *Polypodium sp.*, *Asplenium scolopendrium*, *A. Trichomanes*,...

Dans les alignements arborés des berges (ripisylve), nous notons régulièrement l'orme lisse (*Ulmus laevis*) dont nous observons de magnifiques exemplaires. Il s'agit d'une espèce d'arbre assez emblématique de notre vallée de la Lesse.

Prospection naturaliste

L'ORME LISSE (*ULMUS LAEVIS*)

Cet orme est une espèce caractéristique des alignements d'arbres de la berge (ripisylves ou forêts riveraines) en mélange avec l'aulnaie-frênaie (Alno-Padion). C'est une espèce rare et localisée tant dans le centre et l'est de la France qu'en Belgique. Dans notre pays, il n'est fréquent que dans la vallée de la Lesse et fort rare dans quelques endroits du district Mosan. C'est une espèce protégée. Dans le parcours étudié se trouvent quelques exemplaires de belle taille qui mériteraient d'être classés, de même que tous les secteurs où l'arbre est bien représenté. Outre la forme très asymétrique de la feuille à dents recourbées vers le haut, les caractères les plus frappants sont observables sur les samares: longuement pédicellées, frangées de cils raides avec une graine centrale. Ces samares sont souvent bien visibles aux pieds des arbres en début de saison. L'orme lisse se reconnaît facilement en hiver par ses touffes caractéristiques de gourmands sur le tronc. Vu qu'il s'installe souvent dans des situations d'instabilité du substrat, l'arbre développe des contreforts puissants.

Peu avant la confluence du ruisseau "Ywoigne", se trouvent plusieurs cavités dans les rochers. Précédemment, nous y avons observé des noctules (*Nyctalus noctula*) au gîte. Ces grandes chauves-souris aiment chasser les insectes au-dessus de la rivière.

CHAUVES-SOURIS

Le site remarquable de la vallée, avec ses nombreuses cavités dans les rochers, ses versants couverts de vieilles forêts et le cours-même de la Lesse, abrite d'importantes populations de chiroptères dont l'inventaire reste encore à faire ... Ces mammifères volants, rares et fragiles, sensibles au dérangement et à l'altération de leur milieu naturel, méritent une attention toute particulière vu les nombreuses menaces qui pèsent sur eux et le statut de protection dont ils bénéficient.

Nous abordons le ruisseau Ywoigne. Une horrible construction bétonnée enjambe le ruisseau au niveau d'un ancien passage à gué. Cette réalisation malheureuse gâche ce bel endroit ... Peu après, le ruisseau se jette dans la Lesse en créant un beau lit de gravier où l'on observe souvent, l'été, de grands papillons qui viennent y boire.

PAPILLONS FORESTIERS

La vallée de la Lesse abrite quelques papillons peu fréquents comme les Grand et Petit Mars changeant (*Apatura iris*, *Apatura illia*) et, peut être encore, le Grand sylvain (*Limenitis populi*) devenu rarissime en Wallonie et pour lequel l'habitat de la vallée est favorable. Cette dernière espèce est très rare et difficile à détecter ... Sa présence est suspectée ici mais il n'a pas encore été retrouvé ... Le discrèt Thécla de l'orme (*Satyrium w-album*) et la Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*) trouvent au bord de la Lesse les arbres (orme lisse) nécessaires à leur reproduction. Toutes ces espèces sont rares et menacées.

Le sentier de promenade redémarre par un passage difficile où se trouve une échelle permettant de grimper sur le rocher. A cet endroit, on constate d'emblée la difficulté de réaliser un chemin carrossable. Le travail serait énorme et le gâchis sur le milieu naturel tout autant. L'idée nous paraît absolument saugrenue, voire impensable ... A ce niveau, nous observons une belle station de la laïche digitée (*Carex digitata*), espèce des forêts, surtout de la chênaie-frênaie sur sol plutôt calcaire. Nous y trouvons aussi *Orchis mascula* et *Phyteuma spicatum* (Raiponce en épi ou Raiponce bleue).

Le sentier redescend vers un premier replat alluvial où l'Aconit tue-loup (*Aconitum vulparia*) côtoie un cortège d'espèces hygrophiles des sols riches (les débordements de la rivière apportent des éléments nutritifs en quantité). On relève : *Carex pendula* et *C. sylvatica*, *Phalaris arundinacea*, *Potentilla anserina*, *Cardamine flexuosa*, *Alchemilla xanthochlora*, *Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum*, *Juncus effusus*, *Veronica hederifolia*, *Stellaria nemorum*, *Heracleum sphondylium*, *Rumex obtusifolius*, *Gallium apparine* et *G. mollugo*, *Silene dioica*, *Petasites hybridus* et ... *Impatiens glandulifera* (!).

Plusieurs abattages et traces de rognures témoignent de la présence du castor. Les traces ne sont pas très fraîches et sont éparées. En aval, sur la rive gauche se trouvent des entrées de terriers de grande taille qui correspondent bien au castor. On ne note guère de traces fraîches d'abattage à proximité. On dirait que le castor a déserté les lieux.

Nous retrouvons une végétation des sols frais, riches, alluviaux : *Aegopodium podagraria*, *Iris pseudacorus*, *Arctium lappa*, *Ranunculus auricomus*, *Dipsacus pilosus*, *Scrophularia nodosa*. Sur les pieds de versants boisés et sous l'influence du calcaire, nous trouvons : *Allium ursinum*, *Mercurialis perennis*, *Arum maculatum*, *Corydalis solida*, *Chrysosplenium oppositifolium* et une belle station de *Lathraea squamaria*.

Prospection naturaliste

Quelques Aurores (*Anthocharis cardamina*) et un Azuré des parcs (*Celastrina argiolus*) volent non loin d'un étang alimenté par le ruisseau de Gendron (peut être un ancien bras de la Lesse recoupé et aménagé).

En poursuivant dans l'étroite banquette alluviale qui longe la rivière, on retrouve à la fois les espèces végétales des sols riches et des espèces plus ou moins calcicoles des bas de versants. Nous trouvons des fragments variés de chênaie-frênaie, de chênaie-charmaie ou d'érablière de ravin. Toutes les plantes déjà citées s'y retrouvent avec fréquemment des fougères, des lunaires ou des aconits. On note des secteurs à jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) et d'autres espèces fort différentes comme *Millium effusum* (sols riches) et *Luzula sylvatica* (secteurs plus acides à sol superficiel ou franchement rocheux).



Photo Claire Brenu (11/5/2014)

Le site contient pas mal de bois mort dont la présence est favorisée par la nature assez inaccessible et peu exploitable de l'endroit. D'un point de vue ornithologique, nous entendons le Pic mar (espèce des vieux chênes), le Pic noir et le Rougequeue à front blanc nichant ici dans un fasciés de "vieille forêt".

Sur les berges et aux abords immédiats de la rivière, nous détectons la présence du Martin-pêcheur, du Cincle plongeur et de la Bergeronnette des ruisseaux. Ces oiseaux y sont nicheurs.

En face du lieu-dit « Hambia », le sentier se resserre pour aborder le grand escalier aménagé pour gravir une zone fort pentue du haut de laquelle s'offre une vue magnifique sur l'étroite vallée. On se croirait dans quelque coin reculé des Vosges ou du Jura ! On a vraiment du mal à imaginer comment créer ici un chemin vicinal semi-carrossable ! Le résultat serait catastrophique pour la biodiversité. Non, ce site doit rester en l'état et on ne peut raisonnablement y permettre qu'une circulation pédestre de promeneurs tranquilles.

La descente nous ramène près de la Lesse au niveau d'un pont et d'un tunnel. La Lesse serpente. Le sentier longe les remblais de la ligne de chemin de fer colonisés avec le temps par une végétation saxicole comprenant notamment une abondante floraison de *Cardaminopsis arenosa* ssp *borbasii* (Arabette des sables, sous-espèce à fleurs roses).

Plus loin, d'imposants pans rocheux longent le sentier du GR 126 en face du lieu-dit « Bois de Moini ». C'est à ce niveau que nous faisons demi-tour, l'après-midi étant bien avancée. Nous laisserons la suite pour une prochaine excursion ...

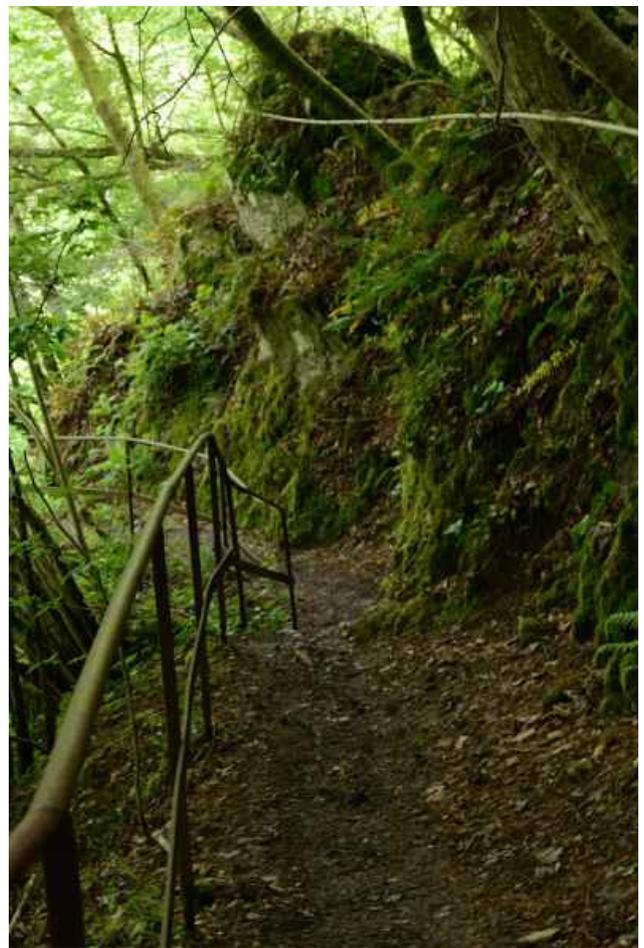


Photo Claire Brenu (11/5/2014)

31/5/2015 - 2ÈME PARTIE :

DE GENDRON - GARE À « BIÈRTÔTCHAMP »

Le début du parcours longe le talus du chemin de fer jusqu'à un tunnel. Sur le talus fleurissent *Cardaminopsis arenosa* ssp *borbasii*, *Rumex scutatus*, *Hieracium murorum*, *Sedum reflexum* et *S. telephium* et un mélange d'espèces diverses à la fois calcicoles et acidophiles. Sur tout le parcours, nous retrouverons régulièrement les espèces botaniques liées à l'érablière de ravin ou à la tilliaie à scolopendre : *Lunaria rediviva*, *Asplenium scolopendrium*, *Polystichum setiferum*. La ripisylve contient de nombreux ormes lisses (*Ulmus laevis*), des aulnes glutineux et divers saules dont *Salix fragilis*. La strate herbacée des berges montre une végétation luxuriante d'espèces plutôt nitrophiles où nous observons régulièrement *Aconitum vulparia*, *Phyteuma nigrum* et *Allium ursinum*.

Un premier escalier longe le bas de rochers où l'eau s'écoule pour former une source à charge calcaire formant un cron. Ce type de milieu est un habitat prioritaire Natura 2000 et on voit mal comment le projet de voirie évitera d'abîmer ce petit habitat naturel remarquable ... A son pied, nous trouvons un tapis de *Carex flacca* et notons aussi *Carex digitata*.

Juste après, nous retrouvons des espèces acidophiles: *Silene nutans*, *Melica uniflora*, *Luzula sylvatica*, une touffe de *Festuca arundinacea*, ainsi que *Asplenium adiantum-nigrum*. Plus loin, un petit replat alluvial est occupé par une prairie pâturée par quelques bovins rustiques. Le versant est typiquement une érablière-tilliaie d'éboulis. Sur le bord du sentier, nous notons entre autres les deux *Chrysosplenium* (*C. alternifolium* et *C. oppositifolium*), *Ranunculus bulbosus* et quelques pieds de la rare dentaire à bulbilles (*Cardamine bulbifera*).

Un nouveau replat alluvial est planté de chênes pédonculés. A cet endroit, subsistent quelques peupliers dépérissants. Nous repérons un coléoptère longicorne peu fréquent : *Saperda scalaris*, provenant sans doute des peupliers mourants des alentours. Nous trouvons *Polygonum bistorta* et les deux *Chrysosplenium* déjà cités.

Plus loin, une zone fraîche voire humide contient une belle variété d'espèces: *Lythrum salicaria*, *Carex pendula*, *C. remota* et *C. vesicaria*, *Filipendula ulmaria*, *Scrophularia nodosa*, *Cardamine flexuosa*, *Veronica beccabunga*, *Juncus effusus* et *J. articulatus*, *Iris pseudacorus*, *Symphitum officinale*, *Polygonum hydropiper*, *Scirpus lacustris*, *Glyceria fluitans*, *Phalaris arundinacea*, *Lycopus europaeus*, *Gallium uliginosum*, *Polygonatum multiflorum*.

Nous arrivons au pied du chemin de Gendron. A cet endroit poussent de beaux grands chênes pédonculés. A leurs pieds, nous découvrons une belle station de *Cardamine bulbifera* qui s'accompagne de *Carex sylvatica*, *Lysimachia nemorum*, *Luzula pilosa*, *Oxalis acetosella* et *Digitalis lutea*.

Une clairière s'ouvre devant nous, replantée d'essences feuillues diverses (chênes, frênes, merisiers, noyer noir d'Amérique ...). La végétation est plutôt rudérale. On note : *Dipsacus pilosus*, *Cerastium fontanum*, *Juncus tenuis*, *Veronica officinalis*.

D'un point de vue entomologique, on observe un petit sphinx de la vigne (*Delephila porcellus*) et un syrphé intéressant lié au bois mort : *Calliprobola speciosa*.

Le sentier se poursuit au pied d'un versant assez raide constitué d'une chênaie-charmaie où nous déterminons deux luzules : *Luzula sylvatica* et *L. luzuloides*. Nous notons aussi *Melica nutans*, *Cardamine impatiens*, *Aethusa cynapium*.

Peu avant l'escalier, sur un petit replat alluvial, nous découvrons un superbe orme lisse à 5 tiges en cépée dont la principale dépasse 200 centimètres de circonférence. Cet arbre est absolument remarquable et d'une hauteur totale avoisinant les trente mètres: un monument ! Dans ce secteur, l'orme lisse est bien présent. Nous y trouvons aussi *Elymus caninus*, graminée des bois frais.

Le parcours se termine au niveau d'un escalier dans un bois pentu où nous relevons des espèces acidiphiles: *Holcus mollis*, *Melanpyrum pratense*, *Lonicera caprifolium*, *Deschampsia flexuosa*, *Luzula sylvatica*, *Teucrium scorodonia*, *Convallaria majalis* et une belle station de *Neottia nidus-avis*.

Nos prospections ont mis en évidence non seulement une grande variété de types de végétation et d'habitats contenant des espèces rares qui doivent être préservées, mais aussi une vallée à haute valeur paysagère. Cette magnifique partie de la vallée de la Lesse est unique dans la région et il est impensable d'y apporter des aménagements nouveaux, nécessairement destructeurs de milieux naturels riches et sensibles.

Il faut espérer que les lois et règlements tels que le Code Forestier, les lois édictées dans le cadre de Natura 2000, la présence d'espèces de la liste rouge ou protégées permettent de préserver la vallée de facto. C'est le vœu des naturalistes et c'est au moyen de nos observations que nous souhaitons nous opposer à ce projet destructeur d'un précieux pan de nature.

Du vendredi 1er mai au dimanche 3 mai

Mini-session de printemps en Lorraine française dans la région de Dun-sur-Meuse

FRANCINE VAN DEN ABBELE, MARC PAQUAY ET CLAIRE BRENU, PHOTOS CLAIRE BRENU

Nous étions plus de 30 participants au rendez-vous près de la Meuse à Mouzon, ville connue pour son industrie des tapis, sa belle abbatale avec l'orgue de 1724. Il fait 8 degrés en ce vendredi premier mai, les oiseaux aussi sont frileux ! Les trois jours que nous passerons dans la région de la Meuse nous permettront d'apprécier les paysages variés et magnifiques : collines, prairies humides, pelouses calcicoles, gravières-sablières. L'hôtel du « Rôle des genêts » fait rêver les ornithologues ...

La Lorraine est une région du nord-est de la France, dont le nom provient de son premier roi Lothaire II de Lotharingie. Elle regroupe quatre départements : Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), et Vosges (88). C'est la seule région de France à partager ses frontières avec trois pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne). Dix-neuf entités géologiques forment la Lorraine, dont le Plateau lorrain rattaché au Bassin parisien. Il est entrecoupé de côtes successives, d'ouest en est : côtes de l'Argonne et du Barrois, côtes de Meuse, côtes de Moselle. La variété des régions naturelles en fait sa richesse: forêts, pelouses sèches, zones humides, lacs. Les paysages sont superbes !

LA PREMIÈRE JOURNÉE EST CONSACRÉE À LA RÉGION DE MOUZON-POUILLY-INOR-MARTINCOURT.

Nous débutons par quelques observations sur les bords de Meuse, à Mouzon, près du lieu de rendez-vous. Il fait froid, les oiseaux sont frigorifiés. Quelques Fauvettes babillardes, des jardins et à tête noire chantent timidement de même qu'une Rousserolle effarvatte dans une frange de roseaux. Un Chevalier guignette s'envole des bords du fleuve, un Milan noir survole la plaine, une Bergeronnette printanière passe en lançant son cri sonore. D'un point de vue botanique, nous notons *Carex riparia* et *C. paniculata*, deux espèces typiques du bord des eaux, et des aquatiques comme *Equisetum palustre*, *Ranunculus fluitans* et des nénuphars (sans fleurs) ...

Chemin faisant vers Pouilly, sur un plateau cultivé, nous observons des Traquets motteux. Nous cassons la croûte à Pouilly. Ce lieu bucolique des bords de Meuse et du canal de l'Est, attire quelques oiseaux comme le Chevalier guignette, les Cigognes blanches, deux Sternes pierregarins, des Grives litornes nichant dans la ripisylve. Nous y entendrons un Serin cini, espèce devenue rare dans notre région. Sur le talus du canal, nous notons *Leontodon hispidus*, *Hieracium murorum*, *Cerastium arvense* ... Les floraisons ne sont pas encore très avancées.

En route vers Inor, en lisière de forêt, nous observons très bien un Grimpeur des bois revenant à son nid sous l'écorce soulevée d'un chêne dépérissant. Les botanistes déterminent notamment *Tamus communis*, *Pulmonaria montana* et *Galium odoratum* (l'aspérule odorante).



Orchis purpurea

Nous abordons Inor. Le village d'Inor fut détruit en mai-juin 1940 lors des fameux combats de « l'enfer vert d'Inor ». La route grimpe vers la pelouse calcicole et la forêt en fut le théâtre. La pelouse fait le régal des botanistes, avec notamment *Orchis purpurea* dont des albinos, les tapis bleus de *Polygala calcarea* et *P. amarella* et surtout *Ophrys sphegodes* en fleurs. Les pulsatilles sont en fruit. Une coronille au stade végétatif nous laisse sans réponse certaine (il s'agit probablement de *Coronilla minima* que nous avons déjà vu en fleurs sur ce site). Nous observons le Tarier pâle, deux Tourterelles des bois en vol rapide entre deux bosquets, les fauvelles et un Pipit des

arbres. Sur la friche, nous notons *Astragalus glycyphyllos*. L'orée du bois, exposée plein sud, comprend les espèces arbustives calciphiles. Nous parcourons la prairie humide de Martincourt, entre Meuse et canal de l'Est. Cela nous permet d'admirer les premiers Bruants proyers, le Tarier des prés et un Balbuzard pêcheur, posé sur une branche d'un vieux saule, mangeant un poisson : belle touche finale pour la journée !

LA DEUXIÈME JOURNÉE EST UNE BELLE ET DOUCE JOURNÉE DANS LA RÉGION DE MOUZY-SASSEY.

Le matin, ce sera un régal pour les amoureux des oiseaux, près des gravières-sablières. Certaines observations ornithologiques furent mémorables : un Coucou picorant au sol (sans doute des larves), trois Faucons hobereaux chassant des insectes à l'orée d'un bois, les Cigognes blanches construisant leur nid, le vol des élégantes Sternes pierregarins auxquelles se mêle une Guifette noire, le chant sifflé du Lorient ... Le pique-nique au bord de la gravière se fera avec un concert de chants de rossignols, fauvettes en bruit de fond.



L'après-midi sera consacré à la pelouse calcicole (noté « calcaire sur le panneau à l'entrée) de Jumont, gérée par le Conservatoire Lorrain des sites, l'ONF et la Commune de Dun. De là-haut, la vue sur la Meuse et le canal est imprenable ! Tous, nous l'admirons ... Les botanistes se régaleront à nouveau sur la pelouse: *Carex montana* et *C. tomentosa*, *Orchis purpurea*, *Polygala amarella* et *P. calcarea*, *Rosa rubiginosa*, *Globularia bisnagarica*, *Ophrys insectifera*, *Melittis melissophyllum*, *Neottia nidus-avis*, *Seseli montanum*, *Eryngium campestre*, *Inula salicina*.



Plantule de *Neottia nidus-avis*

Côté entomologie, par contre, très peu d'observations, vu le temps maussade... Un Pamphile (petit Lépidoptère) engourdi, une exuvie de libellule ...

LE TROISIÈME JOUR, IL PLEUT.

Nous irons tout de même admirer les oiseaux dans la « Grande Prairie » au "Pont des Poteaux", entre Meuse serpentant dans la plaine et le canal. Cette zone est appréciée des Courlis cendrés pour nicher, ainsi que du fameux Râle des genêts.



Là, nous serons, malgré le mauvais temps, en admiration devant Tariers des prés, Bergeronnettes printanières, accompagnés du Courlis cendré et de la Locustelle tachetée en voix, deux Phragmites des joncs, peu loquaces du fait de la nidification en cours, une Grande Aigrette et un beau vol de trente Cigognes blanches.

Le groupe se sépare en début d'après-midi alors que la pluie devient battante.

DEVINETTE: QUELLE EST CETTE PLANTE ?

Pendant notre mini-session en Meuse, nous avons « séché » sur une petite feuille énigmatique...

Elle se présente sous forme d'une feuille ovale unique, crénelée, longuement pétiolée (longueur totale d'une dizaine de cm), glauque et occupe les coteaux calcaires de la vallée de la Haute-Meuse.

Chaque crénelure se termine par une petite excroissance pointue.

Solution en dernière page

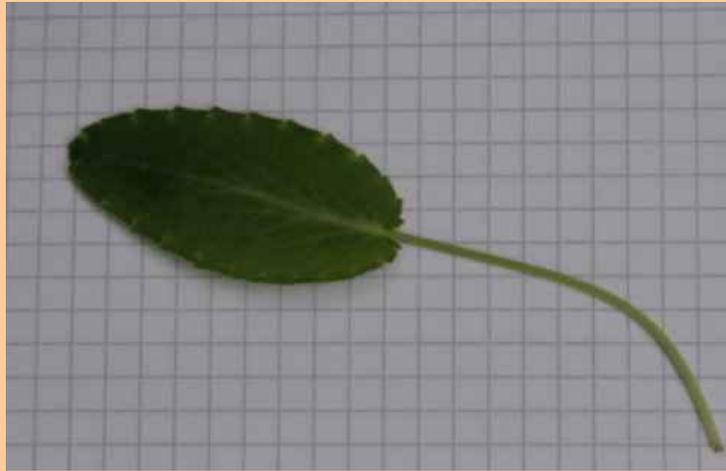


Photo Georges De Heyn

Un peu d'étymologie...

MARIE-THÉRÈSE ROMAIN

Comme il arrive souvent au cours de nos sorties, des questions se posent sur l'étymologie d'un mot ou l'autre... Cette fois, la potentille printanière, le cerisier de Sainte-Lucie et le faucon hobereau ont fait les frais de notre conversation ! Voici donc d'où viennent leur appellation.

Potentilla tabernaemontani (= verna = neumanniana, mais la potentille printanière a repris son premier nom d'espèce) : nous nous sommes demandé d'où venait le curieux « adjectif » de cette jolie petite plante, qui signifie littéralement « taverne de montagne ». On a beau se creuser la tête, on ne voit pas le rapport... Evidemment, car il n'y en a pas ! Le nom vient tout simplement d'un certain Jacob Theodore Mueller von Bergzabern, médecin et botaniste, (1520-1590), ce monsieur qui a donné à la plante son propre nom latinisé (zabern = taverne, berg = montagne). Pour la petite histoire, il faut savoir que les tavernes jalonnaient les voies romaines antiques et il s'en trouvait plusieurs sur le territoire allemand. La ville de Saverne dans le Bas-Rhin en est un exemple. Bergzabern est une station balnéaire de Rhénanie-Palatinat, d'où est sans doute originaire le monsieur dont question. Et voilà comment une modeste potentille peut devenir célèbre...

P.S. tabernacle, comme il fut évoqué, n'a pas la même origine : il vient de tabernaculum = tente, évocation de celle qui abritait l'Arche d'alliance biblique. Pas vraiment l'objet de notre étude...

Prunus mahaleb : d'où vient la consonance très... arabe du nom d'espèce du « bois de Sainte-Lucie » ? Elle l'est effectivement. Le mot d'origine est mahlep, nom arabe donné à l'épice aromatique extraite du noyau du fruit de ce petit arbre, répandu sur le pourtour de la Méditerranée. Cette épice douce-amère est toujours très consommée au Moyen-Orient. Mais que vient donc faire Sainte Lucie dans l'histoire ? Son origine vient d'un couvent de Minimes, Sainte-Lucie-du-Mont, situé sur les hauteurs de Sampigny, dans le département de la Meuse, et où l'espèce était abondante au point qu'au XVIIème siècle, un artisanat d'objets religieux en bois s'y développa. Son bois dur est en effet toujours prisé pour la fabrication d'objets décoratifs et de pipes.

Hobereau : plus difficile de s'y retrouver quant à l'étymologie... Le nom viendrait du terme anglais hobby qui désignait un petit faucon. Il fut déformé en français en hobe, puis hobier, hoberel pour désigner un petit oiseau de proie. Par contre le hobereau, gentilhomme campagnard, n'aurait rien à voir avec cette origine. Il pourrait venir du latin *umber* = bâtard, le hobereau étant en effet un terme péjoratif pour désigner un « petit » noble campagnard. Si quelqu'un a une meilleure explication...

Samedi 9 mai

Autour de Marcourt, dans la vallée de l'Ourthe entre l'ermitage de Saint-Thibaut et l'arboretum Robert Lenoir

ANDRÉ D'OCQUIER ET JEAN-LOUIS GIOT

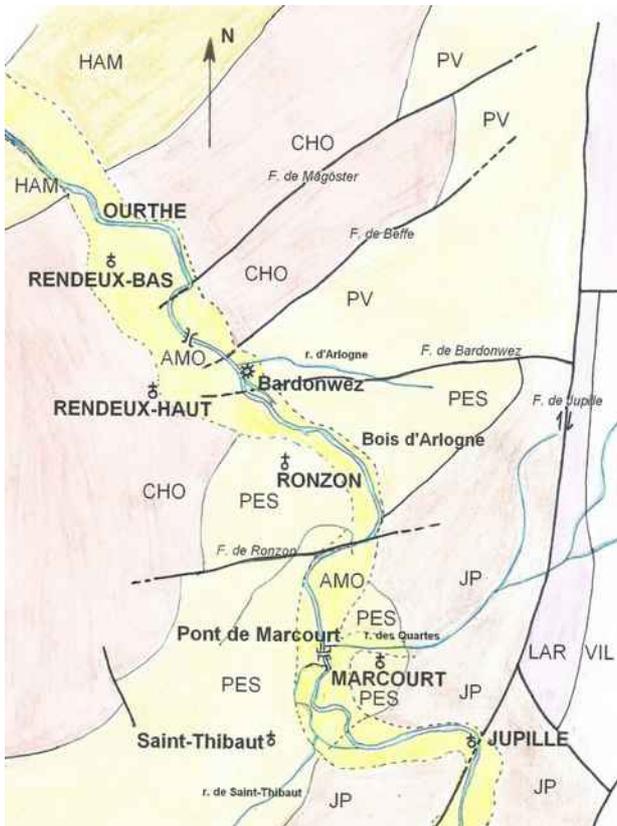
Marcourt. Un village de basse Ardenne s'étirant longuement sur le flanc gauche du vallon du ruisseau des Quartes, et dont les maisons s'égrènent jusqu'au pont sur l'Ourthe. C'est en face de l'église à la tour imposante que, malgré une météo qu'on prévoyait mauvaise, une douzaine de Natus se sont retrouvés, face à la montagne de Montaigu qui surplombe la rive gauche de la vallée de l'Ourthe. La plupart des participants, arrivant de Rochefort, étaient en quelque sorte chez eux pour une journée bien plus agréable qu'annoncé.

LA GÉOLOGIE

Avant d'aborder le passé historique de la localité et la découverte des milieux naturels, un petit rappel géologique s'impose. L'excursion se déroulera sur des terrains appartenant au Dévonien inférieur. Les sédiments se sont déposés lors de la première transgression dévonienne, et plus précisément alors que s'amorce une tendance régressive avec le retour d'environnements plus littoraux, voire même continentaux, comme en témoigne une composante silto-gréseuse plus importante.

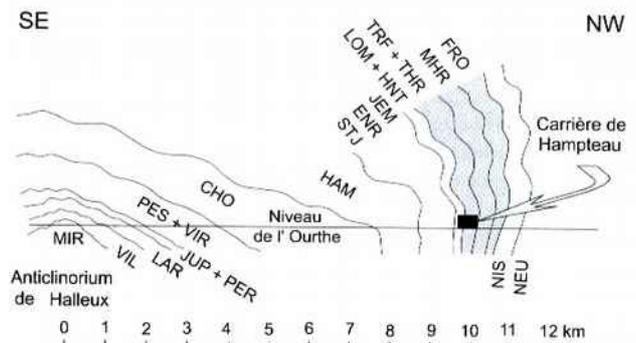
Deux formations seront rencontrées lors de l'excursion : le regroupement des Formations de Jupille et de Pèrnelle, datées du Praguien supérieur et la Formation de Pesche, datée de la fin du Praguien (base de la formation) et de l'Emsien inférieur. Le **regroupement des F. de Jupille et de Pèrnelle** a été ainsi dénommé en Ardenne orientale, car l'unité diffère de la F. de Pèrnelle, décrite non loin de Couvin, par un caractère plus silto-phylladeux, se caractérisant par l'intercalation de bancs lenticulaires de grès dans des phyllades gris-bleu analogues à ceux de la F. de La Roche. La **F. de Pesche** est dominée par des shales (ou des schistes) et de siltites gris-bleu, avec localement une tendance plus gréseuse (DEJONGHE, 2008-B, DEJONGHE *et al.*, 2008).

Au niveau structural, on se trouve dans l'anticlinal de Halleux, d'axe sud-ouest – nord-est.



Croquis géologique de la région de Rendeux-Marcourt (d'après DEJONGHE & HANCE, 2008)

Légende : HAM : F. de Hampteau ; CHO : F. de Chooz ; PV : regroupement des F. de Pesche et Vireux ; PES : F. de Pesche ; JP : F. de Jupille-Pèrnelle ; LAR : F. de La Roche ; VIL : F. de Villé ; AMO : alluvions modernes.



Coupe dans le flanc nord-ouest de l'anticlinal de Halleux. En grisé, les formations à dominante calcaire (Extrait de DEJONGHE, 2008-B).

Le comté de Montaigu

Plantons maintenant le décor historique avant de nous rendre sur le site de la forteresse de Montaigu : l'histoire du comté de Montaigu a été en effet étroitement liée à celle du Comté de Rochefort durant plus de 8 siècles.

Au cours de l'invasion normande, au IX^{ème} siècle, une bande de barbares, dont le chef était un proche parent et allié du fondateur du duché de Normandie, se serait rendue maîtresse de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Vesdre, en établissant sur les rives des postes fortifiés d'où ils

rançonnaient navigateurs, bateliers et marchands. Cette usurpation se serait transformée au fil du temps en droit. Dès lors, ce chef aurait conservé les terres conquises et ses droits sur les rivières. Le château de Montaigu, après avoir été un repaire fortifié, serait alors devenu sa résidence principale.

Au XI^{ème} siècle, le 1^{er} comte Gozelon de Montaigu († 1064) qui était aussi comte de Behogne (Rochefort) domine un vaste territoire compris entre Meuse et Ourthe. Rappelant sa domination primitive sur les cours d'eau, le comté de Montaigu reçoit dès cette époque l'appellation de « Prévôté des Rivières » parce que ses dépendances sont situées sur la Meuse, l'Amblève, l'Ourthe et la Lesse.

La 1^{ère} dynastie des comtes de Montaigu disparut en 1147, celle des comtes de Looz et de Duras fit place vers 1200 aux seigneurs de Walcourt qui cédèrent leurs droits à la puissante famille de la Marck en 1408. Les comtes de Stolberg et de Loewenstein recueillirent l'héritage en 1545 et se succédèrent jusqu'à la Révolution.

MARCOURT

Marcourt a donc fait partie pendant plus de 800 ans du comté de Montaigu dont il ne subsistait au 18^{ème} siècle que les seigneuries de Dochamps, Hotton et Marcourt.

Pour retrouver les origines du très ancien village de Marcourt, il faut remonter aux Romains. L'étymologie le rattacherait à Mercure. En latin, Marcourt s'appelle *Mercuria*, décomposé en *Mercurū curia*, c'est-à-dire Cour de *Mercure* ou lieu public où les prêtres de Mercure lui offraient des sacrifices. Selon une autre source, Marcourt est un dérivé de *Mercurium*, enceinte consacrée au tas de pierres auquel chaque passant ajoutait la sienne en l'honneur de Mercure, patron des négociants et des voyageurs. En 1837, en déblayant le jardin de l'ancien presbytère, on a mis au jour un cimetière romain remarquable : au centre de l'enceinte carrée se trouvait un *bustum*, bûcher construit en pierres. Tout autour étaient pratiquées de petites niches pour recevoir les cendres des morts. Aujourd'hui, il n'existe plus aucun vestige visible.

L'église est un édifice à nef unique dont la tour carrée en moellons de grès daterait du XIV^{ème}. Reconstituée au XVII^{ème}, elle a conservé son rôle défensif et s'appuie sur des fondations primitives probablement romanes des XI^{ème} et XII^{ème}. Elle est dédiée à Saint Martin de Tours, vénéré depuis le XVI^{ème} dans nos régions (JAVAUX, 1988). L'église fut échangée en 1229 par Gilles de Rochefort (ou de Walcourt), contre la terre de Saint-Remy, propriété de l'abbaye de Saint-Hubert. Cette terre comprenait le petit village de Falen, aujourd'hui disparu, avec un édifice religieux dédié à Saint-Remy, situé dans la vallée du Biran. Cet échange permettra au comte de fonder, deux kilomètres en aval, l'abbaye du Secours Notre-Dame qui

prendra plus tard le nom de Saint-Remy.

Dans le cimetière, on découvre tout d'abord la pierre funéraire quasiment illisible, de Charles Jamotte, curé du lieu, promoteur du culte de saint Thibaut et édificateur de la chapelle et de l'ermitage dédiés au saint que l'on visitera par la suite. On s'arrêtera quelque peu sur d'autres croix funéraires taillées dans un matériau d'une belle couleur violacée. Il s'agit de croix en pierre d'Otrré¹ (Vielsalm), roche d'origine argileuse mais à la schistosité peu exprimée, ce qui lui garantissait une bonne résistance aux temps et aux éléments. Ces monuments étaient commercialisés dans toute la région.

VERS SAINT-THIBAUT

En descendant vers l'Ourthe, on observe rapidement un petit affleurement exposant les siltites de la F. de Pesche. Un peu plus bas, on ne peut manquer sur la gauche une imposante bâtisse en colombage et briques peintes sur soubassement de moellons de grès. Elle a été érigée vers 1632 et offre toutes les allures d'une maison seigneuriale. Elle aurait remplacé le château de Montaigu. Elle appartenait encore en 1741 au prince de Loewenstein, de la famille des seigneurs de Montaigu.

De l'autre côté du pont, on entame la longue montée vers Saint-Thibaut. Un affleurement rocheux montre la F. de Pesche avec des faciès beaucoup plus gréseux. Sous un des bancs, on peut remarquer un relief arrondi de quelques dizaines de cm de diamètre, contrastant avec le plan de stratification sus-jacent. Il s'agit vraisemblablement d'une figure de charge, hyporelief résultant d'une différence de comportement mécanique entre deux niveaux de sédiments superposés. Plus dense, celui du dessus s'est ainsi enfoncé dans le niveau sous-jacent, y créant cette « hernie », ultérieurement délogée par l'érosion.

La forêt du versant, exposée au nord, est dominée par *Fagus sylvatica* et *Acer pseudoplatanus*. Dans la strate herbacée des abords du chemin, enrichis en colluvions, on relève une flore des milieux forestiers et ourlets frais, bien pourvus en éléments minéraux : *Arum maculatum*, *Cardamine flexuosa*, *Carex muricata* subsp. *lamprocarpa*, *Circaea lutetiana*, *Dryopteris carthusiana*, *D. dilatata*, *D. filix-mas*, *Galium odoratum*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Mercurialis perennis*, *Milium effusum*, *Polygonatum multiflorum*, *Ranunculus ficaria* subsp. *ficaria*, *Stachys sylvatica*, *Veronica montana*, *Viola reichenbachiana*.

1 Parfois improprement appelée Otrrélite (*ottrérite impériale des Ardennes*), cette roche est issue du Membre de Meuville de la F. d'Otrré (Ordovicien inférieur). C'est dans la même formation qu'on exploite le coticule et l'ardoise de Vielsalm.

Chrysosplenium oppositifolium abonde dans les quelques suintements. Quelques belles touffes de *Luzula sylvatica* et de *Polystichum aculeatum* parsèment les talus.

LE SITE DE SAINT-THIBAUT

Peu avant le sommet, on découvre la source de Saint-Thibaut, aux vertus curatives, où s'arrêtaient les pèlerins qui y déposaient une petite croix formée de deux baguettes liées. Quelques dizaines de mètres plus haut, la petite chapelle aux murs blancs apparaît, posée sur un petit replat.

Thibaut, né à Provins (Seine-et-Marne) au début du XI^{ème} siècle dans une des plus importantes familles du pays, et décédé en 1066 en Italie, après un long périple européen, mena durant ses dix dernières années une vie d'ermite, après avoir revêtu l'habit des Camaldules (religieux suivant la règle de saint Benoît). Son parcours s'inscrit dans le grand courant réformateur et érémitique du XI^{ème} siècle, précédant l'expérience cistercienne. Canonisé très tôt après son décès, sa fête fut fixée au 1^{er} juillet. De Seine-et-Marne, la dévotion au saint essaima vers l'Yonne, la Meuse et la Moselle². Dans la région, il aurait déjà fait l'objet d'un culte à l'époque de la seigneurie de Montaigu et cette dévotion locale ne s'éteignit pas par la suite.

Fêté le 1^{er} juillet, saint Thibaut est invoqué à Marcourt comme « remède à tous nos maux » mais plus particulièrement pour les atteintes des membres inférieurs et ce que l'on appelait jadis la « fièvre lente » ou les « fièvres de langueur » (c'étaient surtout les fièvres lentes des enfants qui constituaient un motif de pèlerinage). Considérés avec un regard contemporain, ces concepts nosologiques anciens pouvaient couvrir des pathologies très diverses : problèmes de croissance chez les enfants, réelles situations de mal-être psychologique³, comme les états dépressifs, affaiblissement général d'origines diverses (cancers, maladies infectieuses, etc.).

Mais la référence à saint Thibaut en la matière pouvait aussi revêtir une connotation quelque peu ironique, visant ces « fièvres et autres langueurs qui font dessécher les malades, bien qu'ils s'alimentent correctement ». Pour caractériser ce genre de patient imaginaire, qui se plaint tout en présentant des signes évidents de bonne santé, on dit de lui : « Il a l'mâ d'sint Tiba, qui beût bin et qui n'magne nin mâ⁴ ». Comme c'est souvent le cas, le culte du saint était assorti d'un certain aspect commercial, les marchands de médailles, chapelets et autres souvenirs et statuettes, installant leur étal d'un jour aux abords de la chapelle les jours d'affluence.

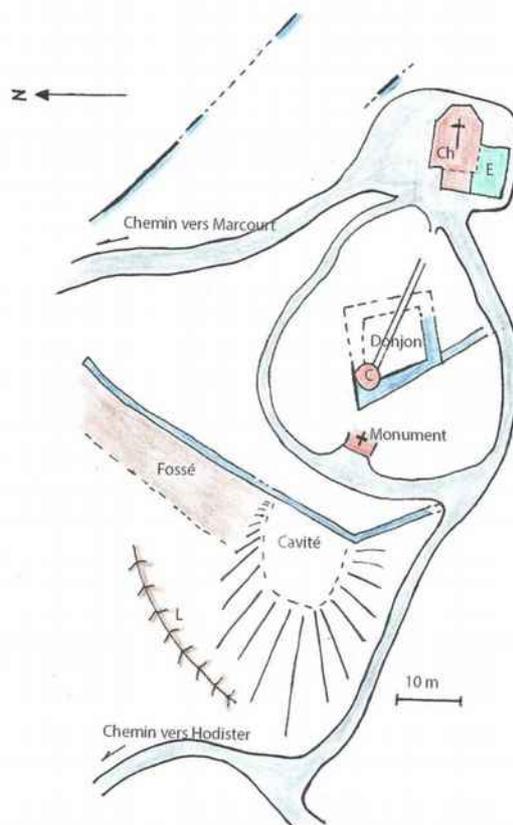
2 Dix-huit fondations sont placées sous le vocable de saint Thibaut en France aux XI^e et XII^e siècles (MARQUET, 1994).

3 Descartes écrivait ainsi que la cause la plus ordinaire de la fièvre lente est la tristesse.

4 Il a le mal de saint Thibaut, qui boit bien et ne mange pas mal.

La construction d'une chapelle et d'un ermitage est décidée au XVII^{ème} siècle par le comte de Loewenstein-Rochefort et son épouse née Josine de La Marck. Abandonné suite au décès de la comtesse, le projet est repris par le curé Charles Jamotte en 1639 et mené à bien. A cette fin, il fait araser les ruines de la tour carrée du château qui renfermait autrefois la chapelle castrale, dédiée au saint selon la tradition orale⁵. La consécration de l'édifice religieux a lieu en 1660.

Comme bon nombre de lieux de pèlerinage, la chapelle de Saint-Thibaut détenait des reliques : celles de la sainte Croix, un élément important de la tête du saint et un autre fragment de la tête du saint. Les reliquaires sont toujours présentés aux pèlerins lors des deux pèlerinages annuels.



Texte 1: Croquis simplifié du site de Montaigu. Bâtiments actuels et vestiges découverts lors des fouilles (d'après SON, 2009).

5 L'abbé Jamotte écrit avoir retrouvé l'autel de cette chapelle sous les ruines de la tour, mais il ne trouve aucune relique.

Le logement, vraisemblablement établi des vestiges d'un système défensif, sera occupé par des ermites consacrés ou laïcs, avec une interruption de 1793 à 1879 et entre 1968 et 1973 ; son dernier occupant partira en 1975. La principale fonction de l'ermitage consistait à garder et à entretenir le sanctuaire. Il ne touchait aucun traitement et devait pourvoir à son entretien au moyen des aumônes des fidèles et d'un petit potager proche de sa demeure. A Saint-Thibaut, le gardien était par ailleurs chargé de sonner la clochette de la chapelle les jours d'orage, ce tocsin ayant pour but de préserver les récoltes des environs de la grêle et de la foudre (SON, 2009).

Du chevet de la chapelle, on découvre un remarquable panorama sur la vallée de l'Ourthe et Marcourt, avec de belles échappées vers la haute Ardenne et le Plateau des Tailles. Cette vue idyllique est malheureusement un peu dénaturée vers le nord par la présence du camping de Rendeux qui occupe le fond de vallée.

Les changements brusques de direction de l'Ourthe le long de tronçons linéaires de plusieurs centaines de mètres de long sont à imputer à la présence de failles. Un rapide examen de la carte géologique révèle en effet l'existence de plusieurs failles, longitudinales mais aussi transversales. Une explication de ces structures faillées résiderait dans le fait que lors de la poussée varisque, le Massif de Stavelot aurait joué un rôle de butoir, freinant le déplacement de l'Allochtonne ardennaise vers le nord. A Jupille, le cours de la rivière prend une direction SW-NE sur près d'un km de long pour suivre la faille du même nom tandis qu'à 700 m environ au sud-est de l'église de Ronzon, l'Ourthe prend une direction presque E-W sur 600 m de long pour suivre la faille de Ronzon.

En outre, la plaine alluviale est ici constituée de tronçons larges, conditionnés par la nature lithologique du substratum. Par exemple, elle atteint 700 m de large à la traversée de la Formation de Chooz, constituée de shales et de siltites, alors qu'elle ne possède que 150 m de large dans la traversée des Formations du Mont d'Hairs et de Fromelennes, principalement carbonatées.

Face à la chapelle, s'élève une butte formée des ruines de l'ancien château de Montaigu. Peu de vestiges subsistent. A l'ouest de la butte, on peut observer ce qui subsiste du fossé et du rempart qui barraient l'accès à la forteresse en venant du plateau. Le sommet de la butte porte un calvaire. La base de l'escalier qui y mène est encadrée par deux vénérables tilleuls à larges feuilles. A l'arrière de la butte, et partiellement enterrée, une petite chapelle, le Monument, abritait un Christ au tombeau grandeur nature. Délabré, le petit édifice a été remplacé en 1984 par une nouvelle construction ; une œuvre contemporaine en pierre de France, réalisée par le sculpteur Louis Noël de Jemelle y a remplacé l'ancien gisant.

Vient le moment de redescendre vers la vallée. Le pique-nique est pris un peu plus bas, sur l'aire d'envol de parapente qui nous offre une autre magnifique vue sur Marcourt.

Après un petit parcours forestier, on traverse Ronzon, avec son élégant petit manoir. Quelques centaines de mètres de grand-route, quelque peu désagréables, nous conduisent rapidement à l'entrée du Domaine de Bardonwez.

LE MOULIN DE BARDONWEZ (ADAM, 2009)

La présence d'une forge est attestée à Bardonwez dès 1574. A la fin du siècle, elle avait cédé la place à un moulin. Son état s'étant dégradé, il est reconstruit, vraisemblablement vers 1677. Les bâtiments traverseront plus de deux siècles, avant d'être démolis en 1914. Un nouveau moulin est alors réédifié, sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, assorti d'une station de production d'électricité destinée non seulement au moulin, mais également aux villages de Rendeux, Chéoux, Nohaipré et Ronzon. Cette activité a été restaurée il y a quelques années⁶. Les bâtiments appartiennent actuellement à la Région wallonne (Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles, Environnement /Direction des espaces verts).



Bardonwez, le moulin disparu en 1914. Croquis d'après photo dans ADAM, (2009). L'Ourthe se situe à l'avant-plan.

6 Arrêtée en 1973, la production d'électricité a repris en 2004 avec l'installation d'une microcentrale constituée d'une turbine Kaplan à chambre d'eau directrice fixe et roue à quatre pales réglables. Hauteur de chute : 1,75 m ; débit maximum utilisé : 2 500 l/s ; puissance maximale : 32 kW ; rendement global : 75% ; production annuelle attendue : 200 MWh (données ELECTRABEL). Cette initiative a nécessité la construction d'un nouveau barrage ainsi qu'une restauration du bief (ADAM, 2009).

A L'ARBORETUM

L'arboretum Robert Lenoir est marqué par l'empreinte d'un homme, banquier de profession et dendrologue par passion. En 1936, Robert et Lilian Lenoir achètent une propriété au bord de l'Ourthe, comprenant l'ancien moulin à eau et ses dépendances ainsi qu'une soixantaine d'hectares de bois et de prairies. A près de 40 ans, R. Lenoir commence une collection d'arbres et d'arbustes, avec une préférence pour les conifères dans un premier temps. La seconde guerre mondiale interrompt les plantations mais n'atténue pas pour autant les efforts du collectionneur enthousiaste qui étend la collection dès 1947.

Des rencontres avec des dendrologues permettent à R. Lenoir d'affiner ses connaissances en botanique. Avec les de Belder, il participe à la fondation de la Société internationale de dendrologie dont il devient, en 1953, vice-président.

Nombre d'espèces ligneuses, des éricacées entre autres, sont en pleine floraison, pour le plus grand plaisir des yeux. Parmi les plantes herbacées, on ne peut manquer de signaler le genre *Lysichiton*, de la famille des aracées, représenté ici par deux espèces, introduites en 1951: *L. americanus*, l'arum bananier, de couleur jaune, à odeur désagréable, et *L. camtschatcensis*, le lysichiton d'Asie, aux spathes blanches un peu plus petites, sans odeur ou d'odeur agréable. *L. americanus* est originaire du nord-ouest de l'Amérique du nord. L'autre espèce, *L. camtschatcensis* provient du nord-est de l'Asie et du Japon. Ses feuilles sont plus petites et moins brillantes que celles de l'espèce américaine, qui peuvent atteindre un mètre cinquante (ressemblant aux feuilles de bananier). Ces plantes rhizomateuses, espèces de soleil et de demi-ombre, affectionnent les sols humides, riches et acides ; elles peuvent même pousser en eau peu profonde. Les deux espèces sont naturalisées dans le vallon d'Arlogne ainsi que sur les îlots (ces plantes peuvent s'hybrider entre elles, donnant des individus stériles de couleur blanc crème).

Le charme de l'arboretum Lenoir provient certes de la présence d'îlots et de l'Ourthe particulièrement belle à cet endroit, mais aussi de l'aspect très sauvage de l'arboretum.

La gestion actuelle de l'arboretum vise bien entendu à assurer la pérennité des collections, mais avec la volonté de respecter l'environnement naturel du site et la flore indigène, entre autres en limitant les espaces soumis à la tonte. L'absence de structure des plantations surprend mais l'esprit de collection a clairement dominé toute préoccupation architecturale.

LES BERGES DE L'OURTHE

La dernière étape suit la vallée de l'Ourthe, par un parcours parfois un peu malaisé et nous amène à un premier lambeau de forêt alluviale, avec une très belle station de *Lunaria rediviva* en fleurs. Un peu plus en amont, la zone alluviale, longue de 250 m, est un peu plus étalée.

La strate arborescente y est dominée par *Acer pseudoplatanus*, auquel se mêlent *Fraxinus excelsior*, *Prunus avium*, *Quercus robur*, *Tilia platyphyllos*, ainsi que quelques individus d'*Alnus glutinosa* en berge. La strate arbustive comprend les mêmes espèces, associées à *Carpinus betulus*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *C. laevigata*, *Ribes uva-crispa*, *Sambucus nigra*, *Rubus* sp.

Au sein de la strate herbacée, parmi les espèces forestières et d'ourlets où prédominent celles des sols riches et frais on relève :

Adoxa moschatellina, *Allium ursinum*, *Anemone nemorosa*, *Carex sylvatica*, *Euphorbia amygdaloides*, *Hedera helix*, *Hypericum hirsutum*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *L. galeobdolon* subsp. *maculatum*, *Mercurialis perennis*, *Narcissus pseudonarcissus*, formant de grandes plages, *Phyteuma spicatum*, *Poa nemoralis*, *Polygonatum multiflorum*, *Primula veris*, *Ranunculus ficaria* subsp. *ficaria*, *Stellaria holostea*, *Stellaria nemorum*, *Viola reichenbachiana*. On mentionnera plus particulièrement la présence accusée, de part et d'autre du sentier traversant le site, de nombreux pieds de *Hyacinthoides non-scripta*, bien naturalisée ici. On ajoutera quelques autres espèces forestières plus acidiphiles comme *Luzula sylvatica* (peu abondant), *Oxalis acetosella*, *Viola riviniana*,...

Parmi cette flore forestière, on recense des espèces des prairies humides telles *Angelica sylvestris*, *Deschampsia cespitosa*, *Filipendula ulmaria*, *Persicaria bistorta*, ainsi que l'une ou l'autre représentante des prairies mésophiles comme *Taraxacum* sp., *Heracleum sphondylium*. Des espèces nitrophiles des ourlets et des chablis sont bien représentées, surtout dans la partie basse, fortement enrichie en alluvions et colluvions : *Alliaria petiolata*, *Fragaria vesca*, *Galium aparine*, *Geranium robertianum*, *Glechoma hederacea*, *Silene dioica*, *Urtica dioica*, *Veronica hederifolia* subsp. *lucorum*,...

Après quelques dernières observations géologiques, telles un affleurement de la F. de Pesche, incluant un banc coquillier carbonaté, puis une ancienne carrière exposant différents niveaux de la F. de Jupille-Pèrnelle, la traversée de Marcourt permettra encore d'évoquer un ancien moulin à écorces anciennement actionné par le ruisseau des Quartes.

Après décision collégiale, le verre de l'amitié est pris au *Li p'tit creton* à Rendeux-Bas.

LA CÉLÉBRITÉ DE DEUX ENFANTS DE MARCOURT

Anne Josèphe Théroigne de Méricourt

En face de l'église, un petit monument rappelle la mémoire de Lambertine Terwagne, mieux connue sous le nom de Anne Josèphe Théroigne de Méricourt, née à Marcourt en 1762 dans une famille de paysans propriétaires, et qui, après une jeunesse quelque peu tumultueuse, prit une part active aux événements révolutionnaires à Paris entre 1789 et 1794, dans l'orbite de Brissot et des Girondins. Outre le combat en faveur de la liberté, elle réclamait pour les femmes l'égalité civile et politique. Elle tenta en vain de lever des bataillons d'Amazones pour combattre les monarchies européennes et finit par s'attirer les sarcasmes de certains révolutionnaires eux-mêmes. Après ces désillusions politiques, elle sombra dans la psychose et erra durant 23 ans dans différentes institutions pour aliénés avant de finir ses jours en 1817 à l'hôpital de la Salpêtrière. A Marcourt, en 1873, irrité par le culte populaire rendu à l'héroïne (à côté et parfois même à l'occasion de celui de saint Thibaut...), le curé local fit raser sa maison qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel Office du Tourisme. Il tenta ainsi de faire oublier cette paroissienne embarrassante et de blanchir son histoire.

Everard Mercurian

Le 16 juin 1573, la 4^{ème} Congrégation Générale des Jésuites élit le père Everard Mercurian⁷, issu d'une famille de paysans aisés de Marcourt, comme Supérieur Général : pour des raisons politiques, le pape Grégoire XIII avait expressément demandé que ce ne soit pas un Espagnol. A 58 ans, il devient ainsi le troisième successeur d'Ignace de Loyola, fondateur de l'Ordre et le restera pendant 7 ans. Il obtiendra du roi Henri III l'autorisation d'ouvrir des collèges dans toute la France. Il enverra aussi des missionnaires en Inde, au Japon et en Chine et créera le 1^{er} collège en Pologne.

⁷ De son vrai nom, Lardinois. Il changea son nom en souvenir de son village natal.

QUELQUES RÉFÉRENCES

ADAM J., 2009 - *Des Moulins et des Hommes. Tome 4 : De l'Ardenne aux Portes de la Famenne*. Ed. Des Moulins et des Hommes, a.s.b.l., La Roche-en-Ardenne, 296 p.

DEJONGHE L., 2008-A - *Le couloir de décrochement dextre de l'Ourthe dans l'axe Erezée - Saint-Hubert (Haute Ardenne, Belgique) et son implication sur le tracé des failles longitudinales*. Geologica Belgica, 11/3-4 : 151-165.

DEJONGHE L., 2008-B - *Hotton-Dochamps. Carte géologique de Wallonie, 55/5-6 Notice explicative*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur, 88 p.

DEJONGHE L., DUMOULIN V. & BLOCKMANS S., 2008 - *La Formation de Jupille, nouvelle formation dans le Dévonien inférieur de la Haute-Ardenne (Belgique)*. Geologica Belgica, 11 : 71-81.

DEJONGHE L. & HANCE L., 2008 - *Hotton-Dochamps. Carte géologique de Wallonie, 55/5-6*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur.

JAVAUX J.-L., 1988 - *L'église Saint-Martin à Marcourt-sur-Ourthe*. De la Meuse à l'Ardenne : N° 7,15-24.

SNYERS D'ATTENHOVEN C. & STASSEN B., 2006 - *L'Arboretum Robert Lenoir. Moulin de Bardonwez à Rendeux*. Editions Eole, La Roche-en-Ardenne, 132 p.

SON P., 2009 - *L'ermitage de Saint-Thibaut et le site de Montaigu*. Carnets du Patrimoine, 61, Institut du Patrimoine Wallon, Namur, 52 p.



Le point de vue au pique-nique (Photo Daniel Tyteca)

Samedi 16 mai

Prospection botanique dans la réserve naturelle Natagora des Spinets (On, Marche-en-Famenne)

DANIEL TYTECA ET DOMINIQUE CHAMPLUVIER

Une quinzaine de Naturalistes se retrouvent pour cette prospection, dans une réserve que nous n'avons plus parcourue depuis longtemps. Nous avons donc l'occasion de réactualiser les données disponibles, d'autant plus que nous bénéficions du concours d'une botaniste chevronnée, en la personne de Dominique.

La réserve naturelle des Spinets a été acquise par l'association Natagora, au début des années 1990. Un dossier d'agrément a été soumis vers 1995 et l'agrément a été obtenu peu de temps après ; nous sommes donc bien en présence d'une réserve naturelle agréée, dont le statut est reconnu par la Région wallonne. Une deuxième parcelle a suivi de peu, au lieu dit « Pachy de la Bime ». Bien que celle-ci soit disjointe de la première parcelle, les deux constituent un ensemble homogène, parce que

constituées de milieux fort semblables, situés à la même exposition, sur le flanc sud-est du Tienne du Gerny. Les deux territoires sont représentés à la Figure 1. Ils totalisent une superficie de 7 ha 33 a, répartie en 6 ha 17 a pour la partie sud-ouest et 1 ha 16 a au nord-est. Pour donner une idée de la dimension, la partie sud-ouest (« Spinets » proprement dits) s'étend sur ± 800 m de long et ± 80 m de large.

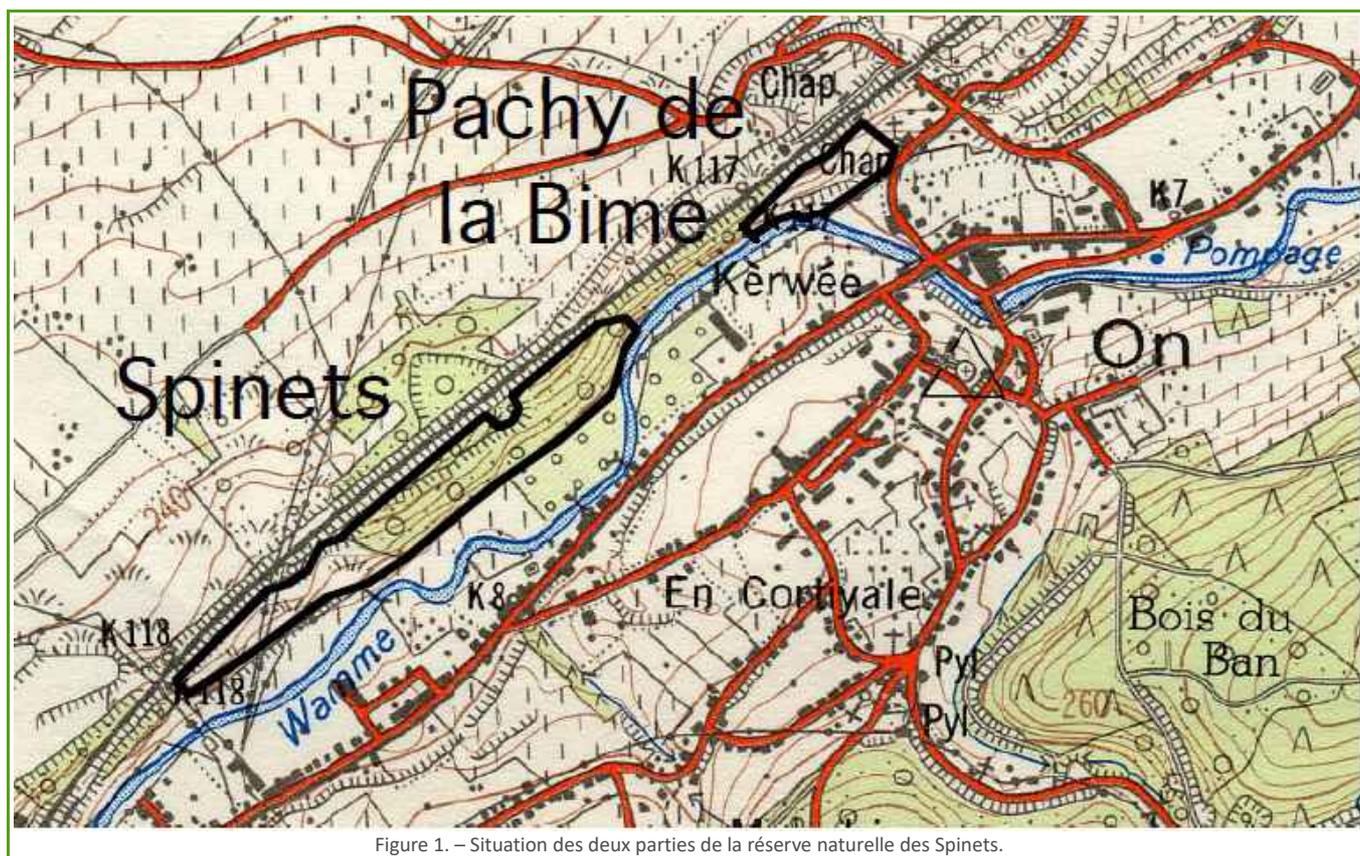


Figure 1. – Situation des deux parties de la réserve naturelle des Spinets.

D'un point de vue géologique, nous sommes bien ici sur l'assise du Givétien, constitué de calcaires primaires compacts. Les processus karstiques sont bien présents, puisque pratiquement sous la réserve se trouve la Grotte de On, autrefois prospectée, mais dont l'accès a été

supprimé suite au creusement de la tranchée du chemin de fer et à l'extension des activités des carrières des établissements Lhoist. Un ancien accès mineur se trouve dans la partie nord-est de la réserve (au Pachy de la Bime), mais il a également été condamné.

La réserve est bien « entourée », pratiquement enclavée dans le village de On, coincée entre la Wamme en contrebas, la ligne de chemin de fer Namur – Luxembourg au-dessus, et les terrains de Lhoist au sud-ouest. Elle est en outre traversée par une ligne électrique partant de la centrale électrique située en contrebas et destinée à alimenter les équipements des établissements Lhoist. Cette situation, a priori défavorable, n'empêche pas qu'ait pu se maintenir un ensemble de milieux de grand intérêt scientifique comme on va le voir, grâce d'une part à la forte pente rendant difficiles de nombreux types d'occupation, et d'autre part à la poursuite d'activités de pâturage extensif au cours des décennies passées.

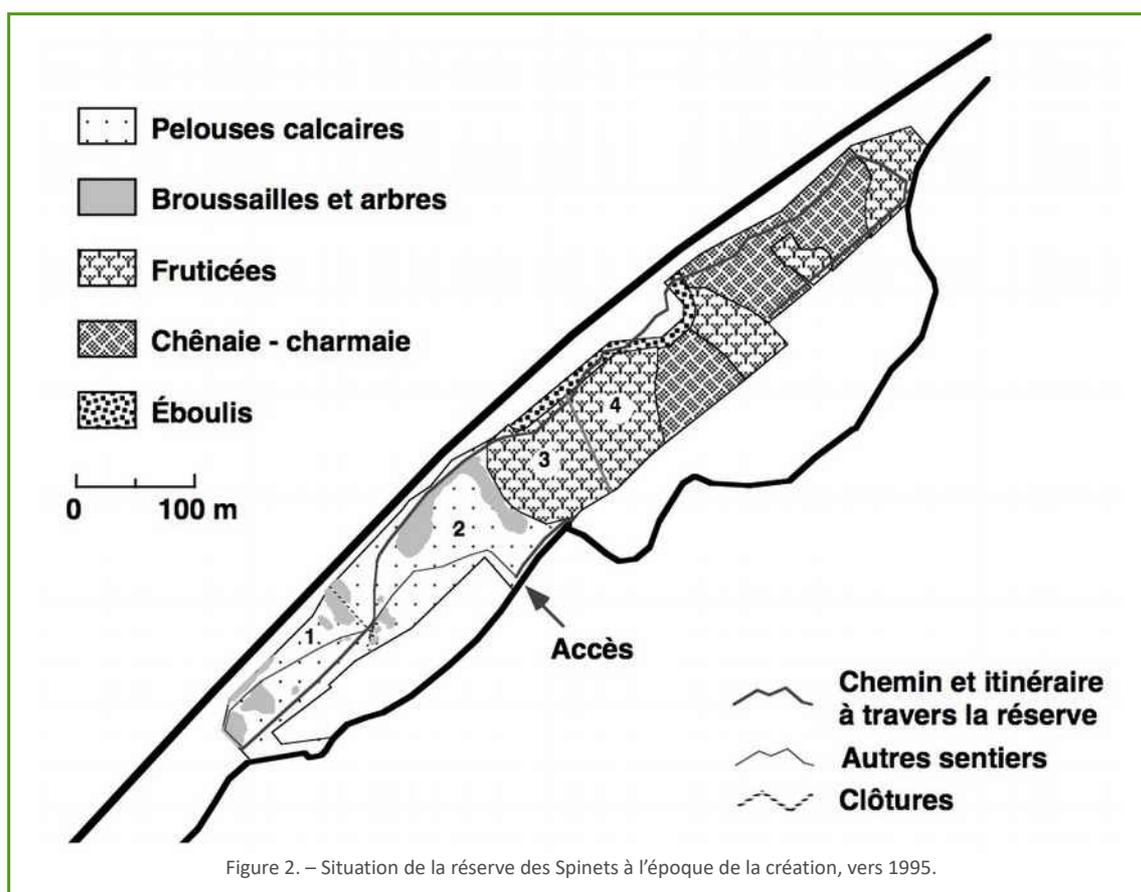
Malgré la situation générale en pente plus ou moins constante, orientée sud-est, sur une assise géologique homogène, on assiste à une diversité importante de milieux naturels, puisqu'on peut observer :

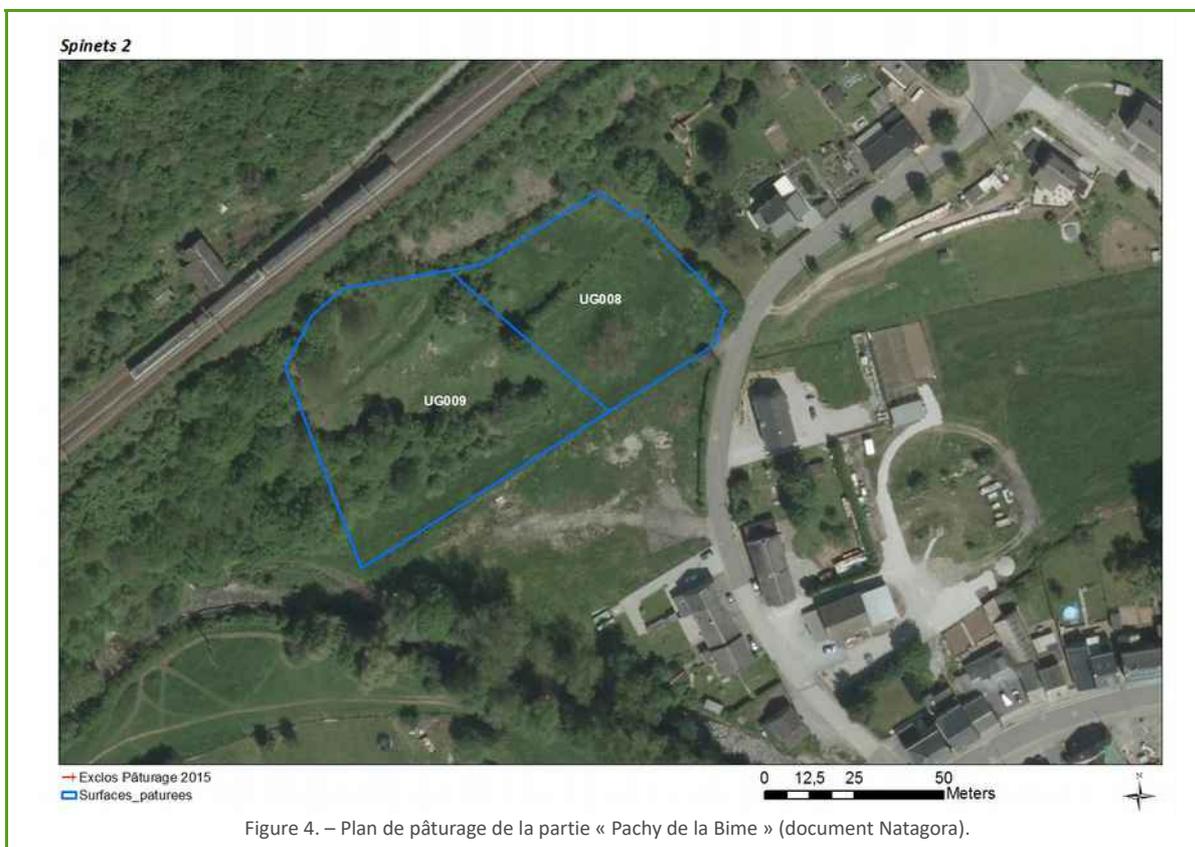
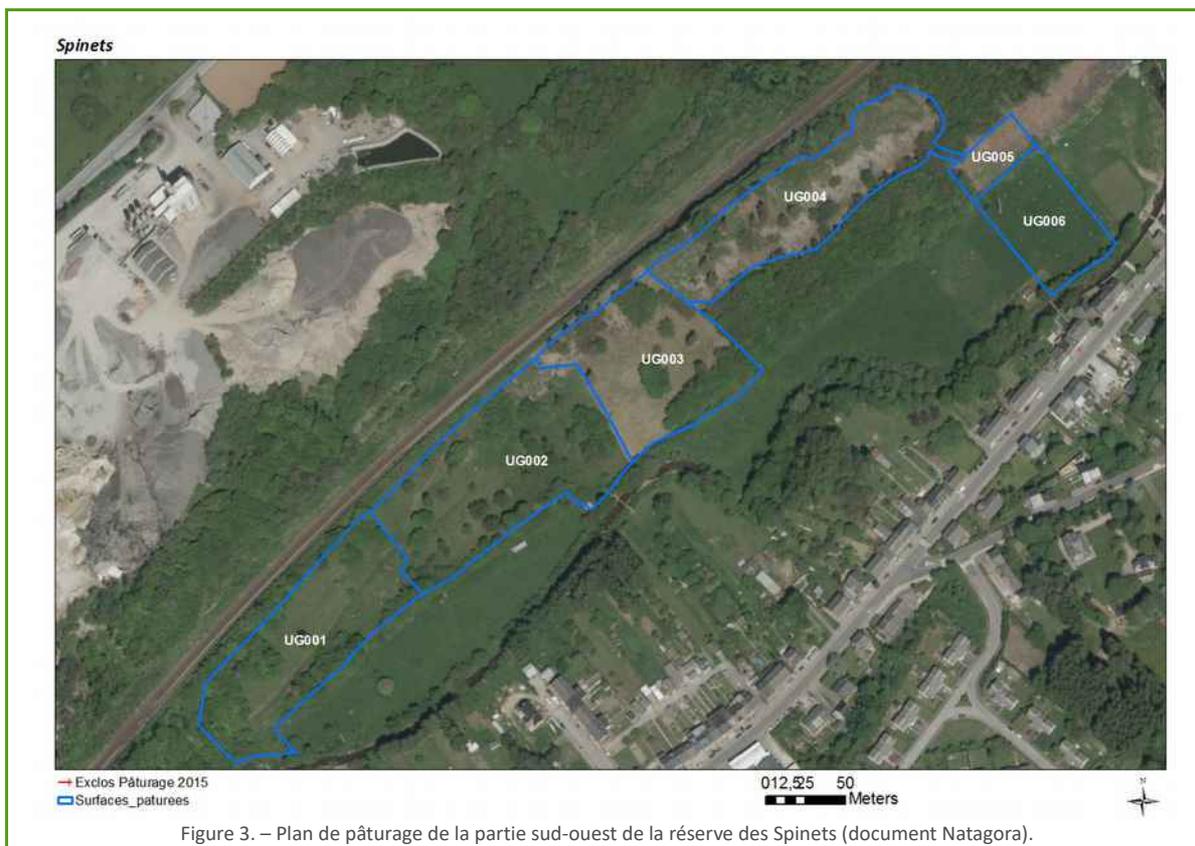
1. Des pelouses calcicoles mésophiles (*Mesobrometum*), actuellement bien restaurées

et gérées grâce à la reprise en main volontaire et énergique par Natagora ;

2. En périphérie de celles-ci, des broussailles et fruticées annonçant le retour à la forêt ;
3. Divers fragments boisés, principalement des chênaies – charmaies calcicoles ;
4. Des groupements d'éboulis, en raison des divers déblais anciens effectués pour installer la ligne de chemin de fer.

A l'époque de la création de la première partie de la réserve, vers 1995, la répartition en ces différents milieux se configurait approximativement comme représenté à la Figure 2. Progressivement depuis cette époque, Natagora a étendu les zones de pelouses calcicoles par déboisement et débroussaillage, et la gestion de celles-ci a été organisée en tournantes de pâturage par des moutons, entre les parcelles représentées aux Figures 3 et 4, qui montrent bien l'extension des zones de pelouses, notamment dans les « unités de gestion » (UG) 03 et 04 pour les Spinets proprement dits, et l'UG 09 pour le Pachy de la Bime.





Dans la suite du texte, nous décrivons l'itinéraire de notre prospection de ce 16 mai, en pointant les espèces les plus remarquables méritant d'être signalées. Un inventaire plus complet est proposé en annexe au présent article.

Nous accédons à la réserve par la passerelle située à l'extrême sud-ouest, en passant par le terrain de la centrale électrique. Nous commençons par explorer le petit fragment de chênaie – charmaie s'appuyant contre la pointe sud-ouest : c'est ici que j'avais pu observer, à deux époques différentes, des concentrations extraordinaires d'orchidées, le céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*) en 2003 (Fig. 29 dans TYTECA 2008) et la néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) en 2013 (Fig. 46 dans TYTECA 2015). Ce fragment boisé, comme d'autres petites parcelles boisées de la réserve, est à présent séparé de la pelouse par une clôture, aux fins de protéger les espèces herbacées de la dent des moutons. Peu d'espèces sont à signaler : outre les orchidées, bien visibles mais pas aussi abondantes qu'en 2003 et 2013 (quelques petites plantes en boutons de *C. damasonium* ; *N. nidus-avis* assez nombreux ; quelques plantes d'*Epipactis muelleri* à l'état végétatif), nous notons entre autres l'astragale (*Astragalus glycyphyllos*) et l'ancolie (*Aquilegia vulgaris*).

Dans la petite pelouse calcicole juste voisine, ainsi que dans la grande pelouse de l'UG 01 (voir Figure 3), une diversité beaucoup plus grande est perceptible. Certaines des espèces sont plutôt caractéristiques des ourlets des bois calcicoles ; d'autres traduisent une influence nettement mésophile ou même hygrophile (sur certains replats de la pelouse) ; certaines peuvent même être considérées comme caractéristiques de l'alliance du *Molinion*. Citons, pêle-mêle, l'astragale déjà signalée, le trèfle moyen (*Trifolium medium*), cinq orchidées (l'homme pendu, *Orchis anthropophora*, la listère, *Listera* ou *Neottia ovata*, l'orchis bouc, *Himantoglossum hircinum*, le platanthère verdâtre, *Platanthera chlorantha*, ces deux dernières encore en boutons, et à nouveau le céphalanthère pâle, *Cephalanthera damasonium* cette fois-ci en fleurs), l'inule conyze (*Inula conyzae*) à signaler car elle est bien abondante mais pas encore en fleurs, le cirse acaule (*Cirsium acaule*), le polygala chevelu (*Polygala comosa*), le genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*) pas encore fleuri, l'hélianthème (*Helianthemum nummularium*), la laïche printanière (*Carex caryophyllea*), la campanule raiponce (*Campanula rapunculus*) à l'état végétatif, le lin purgatif (*Linum catharticum*), la bugrane rampante (*Ononis repens*), la digitale jaune (*Digitalis lutea*) pas encore fleurie, la potentille printanière (*Potentilla tabernaemontani* (= *neumanniana*)), la gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*), et parmi les plus hygrophiles, le colchique (*Colchicum autumnale*) et le sureau yèble (*Sambucus ebulus*). Dans les ourlets encore, il convient de

mentionner la bourdaine (*Frangula alnus*) et le millepertuis velu (*Hypericum hirsutum*) ; sur un ancien petit muret, apparaît une petite fougère (*Asplenium trichomanes*).

Dans les autres « unités de gestion » (voir Figure 3), les UG 02, 03 et 04, quelques espèces viennent s'ajouter à celles qu'on vient d'énumérer : le nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*), le grémil officinal (*Lithospermum officinale*), le sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*), le fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), la campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia*), la laitue des murailles (*Mycelis muralis*), le dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*), l'épervière maculée (rare ! – *Hieracium maculatum*), la vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), le saxifrage tridactyle (*Saxifraga tridactylites*), la sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*), ... C'est principalement dans l'UG 04 que l'on peut observer des végétations d'éboulis, avec quelques plantes remarquables à signaler : deux épervières (*Hieracium pilosella* et *H. murorum*), l'orpin réfléchi (*Sedum rupestre*), la germandrée en grappes (*Teucrium botrys*), un groseillier (*Ribes uva-crispa*), une petite fougère (*Asplenium ruta-muraria*) ; enfin une graminée assez rare, la mélisse ciliée (*Melica ciliata* – Figure 6).



Figure 5. – Les éboulis dans l'unité de gestion 04 ; au fond, la chênaie-charmaie des Spinets.

La chênaie – charmaie à l'extrémité nord-est des Spinets proprement dits est relativement pauvre en espèces, comparativement à ce qu'on vient d'énumérer. Quelques plantes typiques s'observent : à nouveau le céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*), auquel s'ajoutent, entre autres, la mercuriale (*Mercurialis perennis*), la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*), le fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), la renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*), l'aubépine à 2 styles (*Crataegus laevigata*), ...

C'est à ce stade que le groupe se disloque : il est trois heures et la majorité décide qu'il est temps de se désaltérer ... Seuls quatre irréductibles continuent, et vont prospecter la deuxième partie de la réserve, au Pachy de la Bime. Celle-ci se divise en trois zones bien délimitées : une partie plus rudérale (UG 08 sur la Figure 4), où se trouve actuellement le troupeau de moutons, et où anciennement se trouvait un jardin de plantes médicinales entretenu par l'ancien propriétaire, la zone centrale (UG 09), une pelouse calcicole extrêmement pentue, avec la flore caractéristique, et enfin, au sud-ouest, une partie boisée s'apparentant à une chênaie – charmaie, mais descendant jusqu'au niveau de la Wamme, avec une végétation plus alluviale dans la partie basse.

Par rapport à l'autre site des Spinets, l'originalité de la pelouse calcicole est due à la présence de l'orchis pourpre (*Orchis purpurea*), dont trois pieds sont observés, ainsi qu'à trois fougères croissant sur de petites excroissances rocheuses : les deux doradilles déjà observées précédemment (*Asplenium trichomanes* et *A. ruta-muraria*), mais surtout le cétérach (*Ceterach officinarum*).

La végétation du sous-bois est plus riche que celle observée aux Spinets : nous observons notamment l'euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), la pervenche (*Vinca minor*), deux des orchidées déjà vues (*Cephalanthera damasonium* et *Neottia nidus-avis*), puis, en descendant progressivement vers le niveau de la Wamme, la benoîte commune (*Geum urbanum*), le

groseillier (*Ribes uva-crispa*), la valériane (*Valeriana repens*), la laïche espacée (*Carex remota*), deux véroniques (*Veronica hederifolia* subsp. *lucorum* et *V. montana*), la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), la raiponce en épi (*Phyteuma spicatum*), la viorne obier (*Viburnum opulus*) et même la baldingère (*Phalaris arundinacea*) !

Nous voilà arrivés au terme de notre exploration. L'ensemble des espèces observées est très représentatif de la diversité et de la richesse de la flore que l'on peut observer dans la région, dans les conditions de biotopes indiquées, et finalement sur une assez petite surface. Nous devons poursuivre les efforts pour conserver de tels bijoux, développer le réseau écologique de zones naturelles, et maintenir la nature où qu'elle se trouve, même « en ville » !

Merci à tous les participants, à Natagora pour la collaboration fructueuse établie, enfin à Dominique CHAMPLUVIER pour l'important travail d'inventaire et d'identification !

RÉFÉRENCES

TYTECA, D., 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.

TYTECA, D., 2015. Evolution récente des populations et habitats d'orchidées en Lesse et Lomme (2008 – 2014). *Cahiers des Naturalistes de la Haute-Lesse* n° 6 : 43 pp.



Figure 6. – La mélique ciliée (*Melica ciliata*).

ANNEXE – LISTE (NON EXHAUSTIVE) DES ESPÈCES OBSERVÉES

Famille Espèce	Famille Espèce
Aspléniacées <i>Asplenium ruta-muraria</i> <i>Asplenium trichomanes</i> <i>Ceterach officinarum</i>	Malacées <i>Crataegus laevigata</i>
Woodsiacées <i>Athyrium filix-femina</i>	Papilionacées (Fabacées) <i>Anthyllis vulneraria</i> <i>Astragalus glycyphyllos</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Genista tinctoria</i> <i>Hippocrepis comosa</i> <i>Lathyrus pratensis</i> <i>Lathyrus sylvestris</i> <i>Lotus corniculatus</i> <i>Ononis repens</i> var. <i>procurrens</i> <i>Trifolium medium</i> <i>Vicia hirsuta</i> <i>Vicia sepium</i>
Renonculacées <i>Anemone nemorosa</i> <i>Aquilegia vulgaris</i> <i>Clematis vitalba</i> <i>Helleborus foetidus</i> <i>Ranunculus auricomus</i> <i>Ranunculus bulbosus</i> <i>Ranunculus ficaria</i>	Cornacées <i>Cornus mas</i>
Papavéracées <i>Chelidonium majus</i>	Célastracées <i>Euonymus europaeus</i>
Caryophyllacées <i>Arenaria serpyllifolia</i> <i>Silene dioica</i> <i>Stellaria holostea</i>	Euphorbiacées <i>Euphorbia amygdaloides</i> <i>Mercurialis perennis</i>
Hypéricacées <i>Hypericum hirsutum</i> <i>Hypericum perforatum</i>	Rhamnacées <i>Frangula alnus</i> <i>Rhamnus cathartica</i>
Malvacées <i>Malva moschata</i>	Géraniacées <i>Geranium columbinum</i> <i>Geranium robertianum</i>
Violacées <i>Viola hirta</i> <i>Viola reichenbachiana</i>	Linacées <i>Linum catharticum</i>
Cistacées <i>Helianthemum nummularium</i>	Polygalacées <i>Polygala comosa</i>
Crucifères (Brassicacées) <i>Alliaria petiolata</i> <i>Arabis hirsuta</i> <i>Thlaspi perfoliatum</i>	Araliacées <i>Hedera helix</i>
Primulacées <i>Primula veris</i>	Ombellifères (Apiacées) <i>Anthriscus sylvestris</i> <i>Daucus carota</i> <i>Heracleum sphondylium</i> <i>Pimpinella saxifraga</i>
Grossulariacées <i>Ribes uva-crispa</i>	Apocynacées <i>Vinca minor</i>
Crassulacées <i>Sedum rupestre</i>	Asclépiadacées <i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
Saxifragacées <i>Saxifraga tridactylites</i>	Oléacées <i>Ligustrum vulgare</i>
Rosacées <i>Agrimonia eupatoria</i> <i>Filipendula ulmaria</i> <i>Fragaria vesca</i> <i>Fragaria viridis</i> <i>Geum urbanum</i> <i>Potentilla tabernaemontani</i> <i>Sanguisorba minor</i>	Borraginacées <i>Echium vulgare</i> <i>Lithospermum officinale</i>

Botanique

Famille Espèce	Famille Espèce
Lamiacées <i>Lamium galeobdolon</i> <i>Origanum vulgare</i> <i>Stachys sylvatica</i> <i>Teucrium botrys</i>	Joncacées <i>Luzula cf campestris</i>
Plantaginacées <i>Plantago media</i>	Cypéracées <i>Carex caryophyllea</i> <i>Carex flacca</i> <i>Carex remota</i>
Scrophulariacées <i>Digitalis lutea</i> <i>Linaria vulgaris</i> <i>Verbascum lychnitis</i> <i>Veronica chamaedrys</i> <i>Veronica hederifolia</i> subsp. <i>lucorum</i> <i>Veronica montana</i>	Graminées (Poacées) <i>Arrhenatherum elatius</i> <i>Avenula pubescens</i> <i>Brachypodium pinnatum</i> <i>Briza media</i> <i>Bromus erectus</i> <i>Bromus sterilis</i> <i>Festuca lemanii</i> <i>Festuca cf rubra</i> <i>Melica ciliata</i> <i>Phalaris arundinacea</i> <i>Poa nemoralis</i> <i>Triticum spelta</i>
Campanulacées <i>Campanula rapunculus</i> <i>Campanula persicifolia</i> <i>Phyteuma spicatum</i>	Aracées <i>Arum maculatum</i>
Rubiacées <i>Cruciata laevipes</i> <i>Galium aparine</i> <i>Galium verum</i>	Liliacées <i>Colchicum autumnale</i> <i>Polygonatum multiflorum</i>
Caprifoliacées <i>Sambucus ebulus</i> <i>Viburnum lantana</i> <i>Viburnum opulus</i>	Alliacées <i>Allium oleraceum</i>
Valérianacées <i>Valeriana repens</i>	Amaryllidacées <i>Narcissus pseudonarcissus</i>
Dipsacacées <i>Knautia arvensis</i> <i>Scabiosa columbaria</i>	Orchidacées <i>Cephalanthera damasonium</i> <i>Epipactis muelleri</i> <i>Himantoglossum hircinum</i> <i>Listera ovata</i> <i>Neottia nidus-avis</i> <i>Orchis anthropophora</i> <i>Orchis purpurea</i> <i>Platanthera chlorantha</i>
Composées (Astéracées) <i>Cirsium acaule</i> <i>Cirsium vulgare</i> <i>Hieracium maculatum</i> <i>Hieracium murorum</i> <i>Hieracium pilosella</i> <i>Inula conyzae</i> <i>Lapsana communis</i> <i>Leontodon hispidus</i> <i>Leucanthemum vulgare</i> <i>Mycelis muralis</i> <i>Senecio jacobaea</i>	

Samedi 6 juin

Découverte de l'étang de Virelles ou les ingrédients pour une belle journée...

ESTELLE GOTTARDI

PHOTOS CLAIRE BRENU

A l'arrivée le soleil semble vouloir percer les nuages et près du parking une cigogne blanche perchée sur une quille accueille les 3 premiers arrivants, c'est de bon augure... Devant l'entrée du site, une grenouille verte pose pour les photographes sur un nénuphar.

INGRÉDIENT N°1 : UN PEU DE SUSPENS

Les dernières nouvelles ornithologiques du parc indiquent que le Balbuzard pêcheur, une Sterne arctique et le Milan noir ont été vu récemment. Nous feront-ils l'honneur de passer ce jour ?

INGRÉDIENT N°2 : UN BON GUIDE

Sébastien Pierret a fait l'unanimité, sa connaissance du site, son accessibilité et ses anecdotes ont fortement contribué à l'ambiance générale. Il était secondé par Ambre, étudiante stagiaire.



INGRÉDIENT N°3 : UN PEU DE GÉOGRAPHIE/GÉOLOGIE

Virelles est rattachée à la commune de Chimay, c'est la dernière dépression de la Fagne. D'un côté de l'étang c'est plutôt une zone de culture et de l'autre une zone de pâturage/herbage.

Le site s'étend sur 3000 ha de bassins versants, c'est une cuvette marécageuse. Le débit est très fluctuant, l'étang de 80 ha est peu profond (1m à 1m20). C'est plutôt une prairie inondée en été et qui prend vite la glace en hiver.

C'est un étang de barrage et non pas un étang de déviation; ce type d'étang est interdit de nos jours. Le niveau d'eau en est difficile à gérer. Ici, la priorité est donnée aux marais et à la nidification des oiseaux.

Une turbine hydroélectrique vient d'être installée à la sortie de l'étang et produit 25 000 kw/h, elle a été financée par Electrabel.

INGRÉDIENT N°4 : UN PEU D'HISTOIRE

Virelles est aujourd'hui un endroit plutôt calme et reposant. Il n'en a pas toujours été ainsi ...

Longtemps propriété du Prince de Chimay, le lieu servait pour la chasse au gibier d'eau.

Au Moyen Âge, un moulin à écorces puis un moulin à céréales étaient situés en aval de l'étang (le moulin à écorces fournissait les tanins pour les tanneries de cuir de Virelles). Dans les années 1900, on y a exploité de la limonite mais la présence de charbon de mine, 40 km plus loin, a vite rendu le site obsolète.

Dans les années 50-60, Virelles connaît le tourisme de masse. Les gens viennent pour la pêche à la carpe, au sandre et pour les activités nautiques.

Une gestion « hasardeuse » (pour être diplomate) a fortement déséquilibré ce site naturel : utilisation massive d'herbicides jetés directement dans l'eau, nourrissage au maïs des carpes, bétonnage des berges pour en rendre l'accès plus facile aux pêcheurs en barque, plantation d'épicéas sur la bordure ouest créant une sorte de « mur » pour empêcher les oiseaux de se nourrir dans les pâtures avoisinantes.

Dans les années 80 se succèdent plusieurs faillites. En 1981, le site cherche un nouvel acquéreur. Trois associations de protection de la nature entrent alors en jeu: la Société d'études ornithologiques Aves, les Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique (RNOB) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) unissent leurs efforts pour louer le domaine. Le conseil de gestion du site naturel de l'étang de Virelles est ainsi constitué.

La Générale de Banque (actuellement Fortis), sensible aux arguments des naturalistes, accepte d'acheter en 1985 le site et de céder sa gestion aux trois associations par un bail emphytéotique de nonante-neuf ans. Le but de l'ASBL Virelles est triple: conserver et restaurer l'habitat; sensibiliser à la nature; favoriser un développement économique.



Environ 35 000 personnes par an visitent le site dont 10 000 enfants qui viennent parfois en stage scolaire pendant plusieurs jours. Le public est majoritairement familial. Il faut dire qu'à proximité, les barrages de l'Eau d'Heure, d'une surface de 630 ha sont, eux, dédiés au tourisme de masse: on vient à Virelles "en complément".

INGRÉDIENT N°5 : UN PEU D'ÉCONOMIE DURABLE

Dans le cadre du développement économique, une étude a été faite sur les roseaux. Il existe une utilisation possible de ces roseaux, ceux-ci peuvent servir de combustible sous forme de pellets. En effet, cette étude a montré que le rendement en terme de matière sèche est de 10t/ha, ce qui fait un très bon rendement. Le problème des émanations de gaz pourrait se résoudre en mélangeant les roseaux à des pellets classiques. Cependant, le souci majeur vient de la récolte des roseaux, les sites étant trop fragmentés pour une mécanisation de la récolte.

Une curiosité: les feuilles vertes de phragmites peuvent servir pour étanchéifier les tonneaux de bière.



INGRÉDIENT N°6 : UN PEU D'ÉTHOLOGIE

Chaque Rousserolle serait attirée par un certain type de roselière. Ainsi la Rousserolle turdoïde aime, pour faire son nid, les larges feuilles des roselières peu denses (40 pieds à l'ha) qui ont baigné dans l'eau tout un hiver. Or, la roselière de Virelles comporte entre 140 et 180 pieds à l'hectare. Donc peu de chance de voir l'oiseau sur le site.

La Rousserolle verderolle affectionne les roselières à orties ou à liserons (et elle a effectivement été entendue dans ce genre de biotope). Quand à la Rousserolle effarvate, toutes les roselières lui conviennent.

Les clubs ont généralement bonne presse mais on ne peut pas en dire autant du club des corneilles de Virelles. En effet, cette « bande » est responsable des échecs de nidification du Milan noir – ceci 8 années sur 10 - et de celle du Petit Gravelot.

INGRÉDIENT N°7 : UN PEU DE « BONUS »

Nous avons eu le plaisir d'observer le vol élégant des Sternes pierregarins qui nichent à Virelles depuis 2007, sur un radeau couvert de galets, à l'abri des prédateurs terrestres. Ailleurs, c'est à Harchies qu'un couple s'est installé en 2009. Il s'agit donc d'un nicheur fort rare chez nous.

Nous avons vu aussi la Cigogne blanche: l'espèce est un rare nicheur, occasionnel en Wallonie. La mise en place d'un nid artificiel (au départ à l'intention du Balbuzard pêcheur) a suscité la reproduction des cigognes sur le site. L'éclosion des poussins semble avoir eu lieu le 4 juin.

Les Fuligules milouin et morillons nichent sur l'étang: 1 à 3 couples de milouins et une dizaine de couples de morillon.

La Grande Aigrette présente sur l'étang est une estivante non nicheuse. Il s'agit vraisemblablement d'un oiseau immature. Ce grand héron blanc niche depuis quelques années en Wallonie (Hainaut occidental). Ce phénomène est lié à l'abondance d'oiseaux en hivernage dont quelques retardataires nichent ou tentent de nicher.

Virelles n'est pas seulement un site ornithologique; c'est également un jardin ethnobotanique. Kesako ? Les anciens du coin ont appris à des plus jeunes l'intérêt de chaque plante. Ces plantes sont maintenant dans le jardin créé il y a peu à Virelles. Ce beau projet a permis le transfert de connaissances entre générations.

Un rucher école - de niveau européen svp - a pris sa place à Virelles. Particularité : l'élevage d'abeilles noires.

L'étang est bien sûr survolé par un grand nombre de libellules! L'observation de *Sympetrum fonscolombii* (voir photo de Claire) est fort intéressante. Cette libellule, d'origine méridionale, est observée régulièrement depuis un arrivage important en 1996. Le phénomène est lié au réchauffement global qui provoque des changements d'aire de distribution des espèces.



Le sympétrum à nervures rouges (*Sympetrum fonscolombii*)
(Photo Claire Brenu)

INGRÉDIENT N°8 : UN PEU DE MOMENT « SENSATIONNEL »

Vers midi, lorsque le soleil bien présent a fait monter la température, les libellules sont sorties... et les Faucons hobereaux sont arrivés. Nous avons pu assister au ballet aérien de 3 individus (dont un adulte mâle et un subadulte) ainsi qu'à cette manière particulière qu'a cet oiseau de se nourrir en vol. Il aurait été très difficile d'être plus près que nous ne l'étions... un vrai régal ! Un des 3 faucons a même attaqué un Pic noir qui n'a pas demandé son reste et est retourné dare-dare dans la forêt.

Les Cigognes blanches nicheuses se sont relayées pour le nourrissage alors que nous les observions.

Un Chevalier guignette a pris la pose sur la berge en face, nous avons pu l'observer à loisir.

Un Grèbe castagneux a plongé à 2 reprises sous nos yeux.

Une Mésange charbonnière, vraisemblablement juste sortie du nid, est venue quémander de la nourriture en se posant sur certains d'entre nous.



ET POUR LES BOTANISTES ...

Bien que cette activité ait été plutôt générale et non axée spécialement sur la botanique, on peut noter:

- l'abondance de *Schoenoplectus* (= *Scirpus*) *lacustris* sur les rives de l'étang ;
- la présence de *Ranunculus lingua* (Grande Douve) espèce rare du bord des eaux (mais introduite ici) ;
- *Carex elongata* (Laïche allongée), espèce peu fréquente des aulnaies et saulaies marécageuses;
- dans la phragmitaie, le guide attire notre attention sur un arbuste, plutôt invasif, apparu depuis quelques temps (voir encadré en fin d'article).

Enfin, pour qui veut en savoir plus sur les aspects botaniques et écologiques de la région de Virelles, nous renvoyons aux nombreux relevés botaniques et au dossier complet réalisé par Jean Leurquin (« Vingt années de naturalisme dans l'Entre-Sambre-et-Meuse - 1980 à 2000 - 1. Vallée de l'Eau Blanche », 2001). Renseignement directement chez l'auteur.

Une belle journée donc ! Qui s'est terminée par la dégustation d'une bonne bière locale, cela va de soi...

Liste des espèces observées

Autour des palombes	Faucon hobereau	Héron cendré (juvénile)	Poule d'eau
Bergeronnette grise	Fauvette à tête noire	Hirondelle de fenêtre	Roitelet à triple bandeau
Bernache du Canada	Fuligule milouin	Hirondelle rustique	Rougequeue noir
Bondrée apivore	Fuligule morillon	Merle noir	Rousserolle effarvate
Bruant des roseaux (mâle)	Geai des chênes	Mésange charbonnière	Rousserolle verderolle
Buse variable	Grande Aigrette	Milan noir	Sittelle torchepot
Chevalier guignette	Grand Cormoran	Mouette rieuse	Sterne pierregarin
Coucou gris	Grèbe castagneux	Ouette d'Égypte	Troglodyte mignon
Cygne tuberculé	Grèbe huppé	Pinson des arbres	
Etourneau sansonnet	Grimpereau des jardins	Pouillot véloce	

___Merci à Estelle Gottardi qui a accepté de rédiger ce compte rendu !___

La rubrique botanique de Virelles, ou quand tout est affaire de poils !

GEORGES DE HEYN ET JEAN LEURQUIN

Lors de notre visite à la Réserve naturelle de l'étang de Virelles, notre guide, assez perplexe, nous a montré un arbuste ressemblant à un cornouiller sanguin, qui se multiplie dans la zone de la roselière en rive ouest en voie d'atterrissement, en compagnie des orties et des saules.

Notre première impression a été celle d'un cultivar de *Cornus* échappé de jardins et qui avait trouvé un terrain propice à sa dissémination. Jean Leurquin, intrigué par cette énigme botanique, a prélevé une branche de l'arbuste et examiné celle-ci chez lui. La consultation de la Flore bleue de Belgique et de Flora Gallica a donné la solution.

Il s'agit de *Cornus sanguinea* subsp. *australis*, plante originaire du sud-est de l'Europe, plantée en haies ou utilisée pour l'ornement et la verdurisation de talus, qui tend à se naturaliser dans les fourrés et lisières eutrophes.

Cette sous-espèce se caractérise par la présence de poils naviculaires* (bifurqués et appliqués) à la face inférieure des feuilles, alors que la sous-espèce *sanguinea* a des poils simples, la plupart courbés à flexueux.

Pour compliquer la situation, sachons qu'il existe un hybride entre les deux sous-espèces de ce cornouiller, présentant des poils foliaires dimorphes ainsi que F. Verloove l'avait signalé dans son « Catalogue of neophytes in Belgium ». Cet hybride peut apparaître spontanément en population au voisinage des plantations de la sous-espèce *australis*.

Rien n'est simple mais la détermination et la sagacité de nos botanistes viennent à bout des problèmes les plus complexes !

* naviculaire (adj.) : en forme de bateau, de nacelle, de navette

DOSSIER RAVeL ET AUTRES IMPLICATIONS

Veuillez lire l'abréviation CPENH pour Commission Permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse.

« Ne te laisse pas faire ! ». Ce titre probablement lu dans une autre défense, pour une autre cause, contre un autre projet identiquement pharaonique, me revient en mémoire.

Ignorer le passé, c'est être appelé à le revivre.

Les naturalistes ont toujours été des visionnaires dans leur militance environnementale. Courant 2005, la CPENH, sous les auspices de Bruno Marée (dont je salue encore la ténacité et son excellent travail) et Pierre Limbourg dans le rôle naturaliste descendaient la Lesse (à pied). Le dualisme était en marche ; la connaissance et le savoir scientifique associés à la militance et la défense d'un patrimoine naturel.

Un vent favorable allait nous faire parvenir un beau projet : un RAVeL en vallée de Lesse, soit une création de toute pièce touchant le tronçon Houyet-Dinant. Les consortiums, alliant le politique et les bétonneurs, ont toujours fait bon ménage. Mais ici, ils brillent au firmament de la démagogie.

Le beau projet de RAVeL, telle une mélodie répétitive, invariable, bien orchestrée et allant toujours crescendo se réaffirme en 2013 (Voir l'article dans l'Avenir du 19 septembre 2013 : « RAVeL de la Lesse, non merci ! »). Espérons que lui aussi s'arrête in extremis.

LA SOLUTION DE DERNIER RECOURS

Profitant de l'assemblée générale de l'association « Itinéraires de Wallonie » une synergie entre 4 associations se crée. L'Association de défense des Vallées Mosanes, Itinéraires de Wallonie, les Naturalistes de la Haute-Lesse et les Sentiers de Grande Randonnée s'unissent contre ce projet. Un coordinateur est désigné volontaire, le sort tomba sur le plus jeune...

Bien fait ! cela lui apprendra à être motivé. Plusieurs demandes sont introduites auprès de la Commune de Houyet afin d'obtenir un document intitulé « étude de préfaisabilité », mais en vain.

LE BOLÉRO DE RAVeL TOUJOURS CRESCENDO

Les 4 associations introduisent alors un recours conformément aux dispositions de la partie III, Titre Ier du Code de l'Environnement « accès à l'information relative à l'environnement ». Ce dernier aboutit et nous recevons un document dont la valeur et la pertinence scientifique sont inversement proportionnelles aux coûts de l'étude.

35.000 € pour la réalisation de cette étude, et un budget estimé pour les travaux à 2.000.000 € hors étude et autre surprise du chef.

UN JUSTIFICATIF SÉCURITAIRE

La lecture de l'étude et la présentation du dossier à la commission locale de développement rural de Houyet nous apprennent que la motivation essentielle de ce projet « RAVeL » n'est plus fondamentalement « la mobilité lente », mais bien la pseudonécessité d'assurer la sécurité (par la collectivité) d'une activité privée à savoir les kayaks.

« En effet il apparaît que la commune souhaite que l'entièreté du parcours soit accessible à un quad équipé d'une civière afin de porter secours aux nombreux touristes empruntant ce sentier ainsi que la Lesse elle-même en kayaks ».

Le dossier prend un jour nouveau, les kayaks

TU RAMES POUR RETROUVER TON PERMIS D'EXPLOITER, CELA N'EST PAS GAI !

La CPENH prend contact avec une association de personnes « Respect Lesse ». Une rencontre est organisée entre un représentant de « Respect Lesse », les Naturalistes et les Sentiers GR. Aussi incroyable que cela puisse paraître, « Respect Lesse » ignore tout du projet «RAVeL».

De notre côté, nous apprenons que « Respect Lesse » a introduit un recours au Conseil d'état contre le permis d'exploitation d'une des succursales de Pitance (gestionnaire des kayaks). Suite à cela, le permis d'exploitation a été retiré. Différentes procédures sont en cours.

En date du 16/6/2015, une réunion, dans le cadre du permis environnement, est organisée. Les associations seront présentes à cette réunion.

Enfin tout récemment, la CPENH a pris contact avec la cellule militante et juridique de Natagora. Cette dernière s'investira elle aussi dans le dossier. La lutte associative s'organise

L'APPUI SCIENTIFIQUE...

Enfin, les naturalistes procèdent à des inventaires complets afin d'alimenter les fiches SGIB de la vallée de la Lesse (voir compte rendu).

Les Naturalistes de la Haute Lesse

Itinéraires Wallonie

Les Sentiers de Grande Randonnée

Association de Défense des Sites et Vallée du Namurois

Philippe CORBEEL,

Coordinateur

Rue de la Boverie12

6921 Chanly-Wellin

PROCHAIN RENDEZ-VOUS de la Commission Environnement :
le jeudi 23 juillet 2015 à 20h00.
A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !

Atlas du Karst wallon – Bassin de la Lesse Calestienne

D'où vient l'eau de la résurgence (exurgence) d'Eprave? La Lomme pourrait-elle disparaître? Le karst, un risque possible pour nos villages? Autant de questions auxquelles l'atlas du karst wallon Lesse Calestienne tente de répondre.

Réalisé par la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS), le volume de la Lesse Calestienne est publié par le Service Public de Wallonie (DGO3) dans le cadre des actions du Contrat de rivière Lesse.

L'ouvrage est conçu comme un outil d'aide à la gestion des régions calcaires, permettant de lire l'incidence de la géologie et les effets de l'eau sur la roche calcaire, un milieu particulier aux intérêts biologiques, hydrologiques, patrimoniaux et touristiques de premier plan. L'inventaire localise et décrit 410 sites karstiques et 29 circulations d'eau souterraine sur les communes de Beauraing, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin.

Il complète la collection des Atlas du karst déjà publiés et qui contribuent à la conservation des zones calcaires de notre région en réalisant un inventaire cartographique et descriptif des sites karstiques et des rivières souterraines de Wallonie.

Il est en vente au prix de 20 euros dans les locaux du CR Lesse.

Pétition Directives Oiseaux et Habitats

Lancée par Natagora, le WWF et de nombreuses associations de conservation de la nature en Europe, la pétition concerne la révision (à la baisse) des Directives Oiseaux et Habitats, et du Réseau Natura2000. La pétition se trouve sur <http://www.natagora.be/alertenature>.

Un Natu mis à l'honneur

Nous félicitons Bruno Marée pour sa nomination au concours 2015 organisé par la Maison de la Francité sur le thème des Etincelles. Bruno Marée a été retenu dans la catégorie adulte pour son texte « Ceux qui ne font que passer ». 1.183 textes avaient été envoyés, il y a eu 29 lauréats, 6 cadets, 8 juniors et 15 adultes.

SOLUTION DE NOTRE DEVINETTE

Il s'agit de la première feuille de *Eryngium campestre*. Ultérieurement lors de la croissance de la plante, les feuilles supplémentaires prennent l'aspect typique à grandes divisions dentées épineuses, mais la première feuille basale peut subsister comme le montre la photo.



Photo Georges De Heyn

REVUES NATURALISTES

ADOXA

BIMESTRIEL N° 83/84 (AVRIL 2015)

- Groupe Flore bruxelloise : rapport des excursions 2013 : parc Meudon à Neder-over-Heembeek, parc Saint-Exupéry à Evere, parc du château de Rivieren à Ganshoren, parc du collège Saint-Michel à Etterbeek, parc Jacques Brel à Forest, parc Georges Henri à Woluwé-Saint-Lambert, avenue Pastur à Uccle, friches à Haeren, potagers à Etterbeek, parc de l'École européenne à Uccle, parc de l'International School of Brussel à Boitsfort, friches à Ganshoren, rues et friches à Evere, quartier des Marolles (coll.)
- Distribution d'*Atropa bella-donna* en Région de Bruxelles-Capitale (A. Bracke)
- Sur le tracé du contournement nord de Wavre (G. Weyembergh)
- Evolution de la station d'*Epilobium brachycarpum* dans le Hainaut (C. Debehault)
- Décès de Georges-Henri parent (J. Saintenoy & D. Thoen)
- In memoriam André Bracke (L. Vielle)

AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES

TRIMESTRIEL N° 2 (2015)

- Promenades dendrologiques à la lisière de la forêt de Soignes (P. Verhaeghe)
- A travers la forêt de Soignes, de Bruxelles vers le champ de bataille de « Waterloo » depuis 1815 (M. Maziers)
- Elaboration d'une stratégie de régénération en futaie régulière tenant compte de la stabilité, de l'état sanitaire et de l'âge des peuplements (G. Timal & S. Vanwijnsberghe)

AVES

TRIMESTRIEL N° 52/1 (MARS 2015)

- Conseils et mesures pour la protection de l'hirondelle de fenêtre en milieu urbain et suburbain (C. Carels)
- Le deuxième atlas européen des oiseaux nicheurs : de la Wallonie et Bruxelles à l'Europe (coll.)
- Le déclin continu du bruant proyer en Wallonie : constats et perspectives de conservation (coll.)
- Oiseaux nicheurs en Wallonie en 2013-2014 (J.P. Jacob & al.)

DUMORTIERA

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable.

Vous pouvez également vous inscrire gratuitement pour être informé de la sortie des prochains numéros :

<http://www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publicationsplantendumortierfr.php>

GENÉVRIER (LE), CIDN

TRIMESTRIEL N° 2 (2015)

- Editorial sur le désamour des arbres... (J. stein)
- Les réseaux écologiques européens (J. Stein)
- Vous avez dit « Réserves » ? (J. Stein)
- Le cornouiller mâle (B. Vanopdenbosch)
- Le LIFE Ardenne liégeoise 2012-2018)

LEJEUNIA

NOUVELLE SÉRIE N° 194

- Dépouillement d'articles de botanique, de jardinage, d'agriculture ou de relations de voyages d'explorations botaniques, repris dans « L'esprit des journaux » (1772-1818) (J. Beaujean)

NOUVELLE SÉRIE N° 195

- Nicolas Sougnez (1919-2013), botaniste verviétois et périgourdin (J. de Sloover)

NATAGORA (AVES + RNOB)

BIMESTRIEL N° 67 (MAI-JUIN 2015)

- Des pinsons du Nord en masse (A. Burnel & al.)
- Nature en ville, espaces convoités (Bruxelles) (coll.)
- Sauvées in extremis à Bruxelles : les hirondelles de fenêtre (C. Carels)
- Une orchidée dynamique au jardin (J. Rommes & M. Tanghe) (*Dactylorhiza fuchsii*)
- Avez-vous besoin d'une formation à l'ornithologie ? (P. Gailly)
- Mieux connaître les amphibiens et les reptiles pour mieux les protéger (T. Kinet)

REGULUS (ZEITSCHRIFT FÜR NATURSCHUTZ UND
NATURKUNDE IN LUXEMBOURG)

TRIMESTRIEL N° 3 (2015)

- Natur in Gefahr (kommission Juncker)
- Une année de "woofing" ou comment associer agriculture et bénévolat (M. Molitor & D. Wezenberg)
- Garten ohne Pestizide (F. Adams)
- Die Mehlschwalbe, der Vogel des Jahres 2015 (L. Rostgaard) (hirondelle de fenêtre)
- Süßkirschen in Luxemburg (les guignes = cerises)

ECHO DU MARAIS (L')

TRIMESTRIEL N° 114 (ÉTÉ 2015)

- Visite guidée 'bryophytes' à Hof ter Musschen (M. Moreels)
- Visites scolaires : un public particulier (J. Randoux)
- La botanique des rues (11) – Le gaillet gratteron (Galium aparine) (A.M. Paelinck)
- Le réseau Natura 2000 : cas particulier de Bruxelles (Comm. de presse de Bruxelles-Nature)
- Une nouvelle sous-espèce de reptile au Moeraske (M. Moreels) (tortue de Floride)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE

MENSUEL N° 72/73 (MAI & JUIN 2015)

- Nouvelles diverses : LIFE Pays mosan, sortie de l'ouvrage sur le karst Caestienne, recherche de colonies de chauves-souris,...

LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INRA

N° 65 (MARS 2015)

- Innovation variétale en *Prunus*, 1960-2013 : les enseignements d'une analyse socio-historique construite avec les acteurs (coll.)
- Faut-il absolument innover ? A la recherche d'une agriculture d'avant-garde (S. Petit)
- Le travail des animaux d'élevage : un partenariat invisible ? (J. Porcher)
- Méthodologie d'évaluation et d'analyse des conflits dans les espaces ruraux et périurbains (coll.)
- Le programme FILDor : associer sélection génétique et analyse d'impact environnemental des élevages de poissons (coll.)
- Quand les acides gras questionnent le système agricole et agro-alimentaire : propositions pour une analyse intégrée de notre chaîne alimentaire (M. Duru & M.B. Magrini)
- Effet de la rotation sur le potentiel de rendement des cultures. Synthèse d'essais de longue durée (I. Félix)
- L'expérience Ecophyto de l'enseignement agricole au service de la transition agroécologique (coll.)
- Les jachères environnement et faune sauvage (JEFS) : une opportunité pour la biodiversité de nos campagnes ? (coll.)
- Varech, botanique et politique. Une dispute sur les biens communs et la définition de la durabilité à la fin de l'Ancien Régime (J.B. Fressoz)
- L'agriculture méditerranéenne française entre multifonctionnalité et dumping social (C. Laurent)

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation

et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service

Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture,

Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

IBAN : BE34 5230 8042 4290

BIC : TRIOBEBB

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Froidlieu (Wellin)

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMITÉ

Claire BRENU Administratrice	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 claire.brenu@gmail.com
Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie, 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 243 531 gdeheyn@skynet.be
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084 32 32 43 – 0487 488 747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476 754 096 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084 22 19 53 – 0497 466 331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 2 juillet 2015

Ce périodique est publié avec l'aide du
Service Public de Wallonie (SPW)
- Direction Générale
Opérationnelle Agriculture, Ressources
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue
n'engagent que la responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à la protection sur
les droits d'auteurs et ne peuvent être
**reproduits qu'avec l'autorisation des
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be